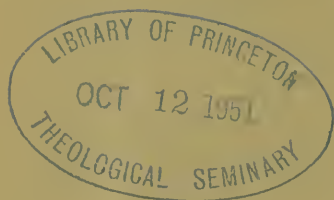


Pierre Du Moulin  
Essai sur sa Vie  
Sa Controverse et sa Polémique

---

Gédéon Gory

BX  
9459  
.D8  
G67  
1888



BX 9459 .D8 G67 1888  
Gory, G ed eon A.  
Pierre du Moulin

UNIVERSITÉ DE FRANCE — ACADEMIE DE PARIS

---

# PIERRE DU MOULIN

ESSAI SUR SA VIE

SA CONTROVERSE ET SA POLÉMIQUE

---

## THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE

*et soutenue publiquement le mercredi 25 juillet 1888, à 4 heures*

PAR

GÉDÉON GORY

---

PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER

(SOCIÉTÉ ANONYME)

33, RUE DE SEINE, 33

---

1888

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS

---

EXAMINATEURS DE LA SOUTENANCE :

M. VIGUIÉ, *Président de la soutenance.*

MM. VIGUIÉ  
STAPPER  
VAUCHER

} *Examineurs.*

---

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières du candidat.

## PRÉFACE

---

Pascal dans les *Provinciales* cite du Moulin comme le grand adversaire du Catholicisme; il le met avec les diables les plus méchants. Bossuet réfute un de ses ouvrages. Il a joui pendant sa vie, et longtemps après sa mort, d'une gloire exceptionnelle. Aujourd'hui dans le Protestantisme, à peine quelques personnes connaissent-elles son nom, parce qu'on a réédité en 1846 le *Bouclier de la Foi* comme livre de piété.

Après la période des Réformateurs, vient celle des Docteurs, et puis c'est le Désert. Parmi les Docteurs, du Moulin fut, au dire de ses contemporains, le plus grand. Sa vie nous fait connaître surtout une période de notre histoire, celle qui va de l'édit de Nantes à la prise de la Rochelle. Pendant ces années de paix et d'organisation dogmatique, du Moulin est à la tête du mouvement protestant.

C'est un homme de fer, qui porte dans le dix-septième siècle l'énergie, la foi intense et inébranlable du seizième, dont il a subi l'éducation.

J'ai trouvé la plupart des sources imprimées et ma-

nuscrites dont je me suis servi, à la bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme français. Je tiens à témoigner ma reconnaissance à M. le pasteur N. Weiss, qui a fouillé pour moi cette précieuse bibliothèque et m'a aidé à y découvrir les ouvrages que j'indique. Je remercie aussi M. le pasteur Paul de Félice, qui a bien voulu s'intéresser à mon travail et me communiquer quelques ouvrages de sa bibliothèque.

Voici la liste des sources les plus importantes que j'ai consultées :

#### 1° Sources manuscrites.

*Autobiographie de Pierre du Moulin* (à la Bibliothèque de l'Hist. du Prot. fr.)<sup>1</sup>.

Quick, *The life of M. Peter du Moulin*. Inédit (*ibid.*).

*Lettres inédites de P. du Moulin* (*ibid.*).

*Lettres inédites de Marie du Moulin* (*ibid.*).

*Registre des Actes du consistoire de Sedan* (à Sedan), gracieusement consulté pour moi par M. le pasteur P. Vincent, et extraits de M. P. Schmidt, communiqués par l'intermédiaire de M. N. Weiss.

#### 2° Sources imprimées.

Bates, *Vitæ selectorum aliquot virorum*. Londres, 1682, in-4°.

<sup>1</sup> Cette autobiographie a été imprimée dans le *Bulletin de l'Histoire du protestantisme français*, T. VII, mais avec des erreurs de lecture.

*Récit des dernières heures de Monsieur du Moulin, avec une épître adressée à ses enfans au sortir d'une grande maladie.* Genève, 1662, in-12.

*Ephemerides Isaaci Casauboni.* Oxford, 1850, in-8°.

*Daniel Chamier*, par M. Ch. Read. Paris, 1858, in-8°.

*Ablon et Charenton*, par le même. (Extrait du *Bull. hist. et litt.*).

*Synodes nationaux* d'Aymon. 2 vol. in-4°, 1710.

*Synodes* de Quick, 2 vol. in-fol., 1692.

*Præstantium ac eruditorum virorum epistolæ...* Amsterdam, 1660, in-8°.

*Histoire de la Vie de Messire Philippes de Mornay* (par David de Licques). Leyde, in-4°, 1647.

*Le Rabelais réformé* (par le P. Garasse. Bruxelles, 1620, in-8°), et les ouvrages indiqués par la *France protestante*.

Les ouvrages de du Moulin.

*La France protestante*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> éditions.

*Le Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.*

Dictionnaire de Bayle, etc.

---



## PREMIÈRE PARTIE

---

### ENFANCE ET JEUNESSE DE DU MOULIN — VOYAGES, PÉRIODE DE PRÉPARATION

Pierre du Moulin sortait, comme beaucoup de pasteurs du dix-septième siècle, des rangs de la meilleure noblesse. Les du Moulin, sieurs de Lorme-Grenier ou Gregny, descendaient, au témoignage de Bates, de Denys *de Molendino*, ministre de Charles VI d'Angleterre, qui épousa une princesse du sang, Lady Mary Courtenay.

Le récit de la vie de Joachim du Moulin, le père de Pierre du Moulin, serait une introduction excellente pour notre travail ; mais la matière est trop abondante, et nous serons appelés à parler assez souvent de lui. Qu'il nous suffise de dire qu'il était pasteur, ancien catholique<sup>1</sup>, déshérité par sa mère, Jeanne Douville, en haine de la religion. Jusqu'à la fin des guerres de la Ligue, il fut chassé

<sup>1</sup> Mais non ancien moine (voir la préface de la *Nouveauté du Papisme*). Les adversaires le confondent avec l'ex-cordelier Guillaume du Moulin, ami et collaborateur de Farel, pasteur d'Aigle, puis de Noville.

d'une ville à l'autre ; aujourd'hui pasteur à Mouy ou à Cœuvres, et tranquille ; demain peut-être, parce que le seigneur du lieu aura abjuré et refusera l'abri à l'Église et au pasteur, fuyant et se cachant dans les champs, avec sa famille, pauvre, malade, menacé de mort, et ranimant le courage des protestants abattus. Et telle était alors la condition de tous les pasteurs. Les Églises jusqu'à l'édit de Nantes n'avaient qu'une existence contestée et précaire ; les pasteurs le plus souvent erraient de l'une à l'autre.

« L'an 1564, le 24 Avril, Joachim du Moulin, mon père, ministre de la Parole de Dieu, épousa en l'Église d'Orléans demoiselle Françoise [Gabet], fille d'Innocent Gabet, juge pour le Roy, à Vienne, en Dauphiné, tué pour la Religion, peu après le massacre de la Saint-Barthélemy<sup>1</sup>... Du mariage entre Joachim du Moulin & Françoise Gabet sont issus quatre enfans, assavoir Ester<sup>2</sup>, Joachim, Pierre & Éléazar<sup>3</sup>. »

Pierre du Moulin, notre héros, naquit le 16 octobre 1568. Joachim du Moulin, avec ses deux enfans, Esther et Joachim, âgés de trois ans et de un an, et sa femme enceinte, fuyait la persécution, car c'était le temps des troisièmes troubles qui l'avaient chassé de son Église de Mouy<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> « Toute cette famille a quitté la profession de l'Évangile, hormis une fille, nommée Claude, sœur de ma mère » (*Autob.*).

<sup>2</sup> Qui épousa en secondes noces le pasteur Étienne Bochart, sieur du Ménillet.

<sup>3</sup> Autobiographie (manuscrite) de Pierre du Moulin.

<sup>4</sup> Et non *Mony*, comme lit le *Bulletin*, T. VII, p. 17. *Mony* n'existe pas, Mouy est connu. Voir la *France protestante* au nom de Louis de Vaudrey, seigneur de Mouy. Voir aussi le Registre de l'État civil de l'Église réformée de Mouy. *Bulletin*, T. XXXII, p. 61 et XXXVII, p. 386.

Le château avait été pris par les catholiques, et Joachim du Moulin avait réussi à s'enfuir. Après avoir erré de retraite en retraite, la famille arrive au château de Buhi, en Vexin<sup>1</sup>. Monsieur de Buhi, protestant, frère de du Plessis-Mornay, lui offrit un asile. C'est dans ces circonstances que naquit Pierre du Moulin. Elles présageaient une vie de dangers et de luttes.

Les persécutions redoublaient. Joachim laissa ses autres enfants et sa femme à Saint-Just, et se réfugia à Sedan, où il ne tarda pas à les faire venir. Pierre resta à Buhi, en nourrice, «chez la femme d'un garennier». En 1570, l'édit de Pacification permit à Joachim du Moulin de réunir toute sa famille à Cœuvres, où était «recueillie» l'Église de Soissons, chez Monsieur d'Estrées. Joachim venait d'être nommé pasteur de cette Église. Mais à peine deux ans après éclate le massacre de la Saint-Barthélemy. « Mon père, dit Pierre du Moulin, estoit à Cœuvres & avoit la fièvre quarte, & estoit sans argent... M. d'Estrées changea de religion, & (le) chassa de Cœuvres<sup>2</sup>. »

Pierre du Moulin avait quatre ans. Ses parents, dans leur fuite, le laissèrent avec son frère et sa sœur chez une vieille femme catholique, Ruffine, qui avait été leur domestique et qui demeurait à un quart de lieue de Cœuvres. Cette femme cacha les enfants dans la paille, sous le lit, et les «massacreurs» arrivèrent. Ils avaient l'ordre de n'épargner ni femmes ni enfants. Le petit Pierre, effrayé par le bruit qu'ils firent, et souffrant, dans la paille qui le couvrait, du

<sup>1</sup> Près de Mantes.

<sup>2</sup> Les citations qui suivent, jusque vers la page 20, sont pour la plupart tirées de l'autobiographie.

manque d'air et de lumière, poussa quelques cris que la vieille femme entendit. Pour couvrir la voix de l'enfant, elle fit tomber à terre, comme par mégarde, toute sa batterie de cuisine, puis ramassa avec un grand bruit marmites et casseroles, en vociférant. Cependant Esther, la sœur aînée, qui était cachée auprès de Pierre, comprenant tout le danger — elle avait sept ans — avait arrêté les cris de l'enfant en lui fermant la bouche avec sa main. Et quand les soldats furent partis, et que Ruffine accourut, elle trouva Pierre presque étouffé.

Joachim du Moulin, avec sa femme, avait rejoint M. de Bouillon, qui retournait dans sa principauté de Sedan. Appelé pour être pasteur dans cette ville, il y arriva avec sa famille « par une extrême froidure le 3<sup>e</sup> jour de janvier 1573. Peu après nostre arrivée, dit du Moulin, ma mère, rompue de tant de courses & afflictions, mourut à Sedan, le 13 février 1573. C'estoit une femme vertueuse & courageuse, & craignant Dieu, qui a souffert beaucoup de maux pour la Parole de Dieu. J'avois alors quatre ans & quatre mois. » L'année suivante, Joachim du Moulin se maria, avec Guillemette d'Avrigny, « de la maison d'Anserville<sup>1</sup> ». De ce second mariage il eut trois enfants : Marie<sup>2</sup>, Jean et Daniel<sup>3</sup>. Quelque temps après il alla de nouveau servir l'Église de Soissons, recueillie alors non plus à Cœuvres, mais à Saint-Pierrelles<sup>4</sup>. Il y resta quelques

<sup>1</sup> Veuve du pasteur Mercadet.

<sup>2</sup> Epouse en secondes noces André Rivet, pasteur à Thouars, puis à Leyde, enfin à Bréda.

<sup>3</sup> Ce n'est pas le même qui écrit d'Anvers le 11 octobre 1581, cf. A. Waddington, *De Huberti Langueti Vita*, 1888, p. 139.

<sup>4</sup> Et non Saint-Pierre-Aigle, comme lit la *France Protestante*. C'est

années, mais les troubles l'obligèrent plusieurs fois à abandonner son Église et à chercher refuge à Sedan, où il avait laissé ses trois aînés. Là Pierre courut une fois un grand danger, mais il échappa aux bêtes comme il avait échappé aux hommes. Perdu dans la forêt de Forsy, dans « un temps auquel les loups couraient et faisaient beaucoup de mal », il dut la vie à la protection de Dieu, qui le réservait pour une grande œuvre et pour de glorieuses luttes.

De bonne heure il connut le deuil et les souffrances morales qui devaient faire naître en lui une vie religieuse intense et rendre son âme courageuse et inflexible. J'ai dit qu'il perdit sa mère à quatre ans. En 1583, son frère aîné, Joachim, se noya dans le Gave près d'Orthez. En 1588, son autre frère, Éléazar, mourut à l'âge de dix-huit ans. Ayant quitté ses études, il s'était mis «ès troupes commandées par M. de la Noüe Bras de fer. Luy & ses gens, surmontés par la multitude, furent tous tués et despouillés tout nuds, & jettés ensemble en une fosse cavée exprès pour les enterrer. Mon frère n'estoit pas encore mort, & quand on le prit pour le mettre avec les autres, il se mit à parler, demandant la vie, & promettant rançon. Mais ils ne laissèrent pas de le mettre avec les autres, & il fut enterré vif. »

Mais j'anticipe. En 1584 Joachim du Moulin revint à Sedan pour s'y fixer. Pierre suivait les cours du collège, nouvellement fondé. Là il eut pour émule Jacques Cappel (M. du Tilloy), qui remporta à sa sortie le second prix, du Moulin ayant eu le premier.

un autre du Moulin, Guillaume, mentionné plus haut, p. 7, qui a été pasteur à Aigle.

Pierre du Moulin avait vingt ans. Son père, ayant des enfants plus jeunes à élever, malade et pauvre, l'appela près de son lit, et lui dit qu'il aurait dorénavant à pourvoir lui-même à sa subsistance. « Ne vous mettez point en peine, lui dit Pierre, car je tiens pour chose assurée que Dieu ne m'abandonnera point. » Son père, étant guéri, le conduisit à Paris, où il voulait le laisser quelque temps en pension, et où il avait quelque affaire d'argent à régler. Il était à cheval, et Pierre le suivait à pied, avec « de mauvais souliers, durs, & faisoit un grand dégel. » Ils allaient de nuit, en se cachant; ils se perdirent et arrivèrent à grand'peine à Paris, où Pierre resta seul. Mais fort peu de temps après, son père dut revenir; cette fois il emmena Pierre avec lui. C'était en 1588, pendant les guerres de la Ligue. Ils réussirent à sortir de Paris, Pierre marchant bien loin devant son père, dont il portait les papiers et l'argent. Joachim, déguisé, le rejoignit à une demi-lieue des murs. Là ils se séparèrent. Joachim retournait à Sedan; indiquant à son fils la route de l'Angleterre, il lui remit douze écus, et le laissa. « Je le suivis de l'œil tant que je pus, & me mis à genoux sur le grand chemin, priant Dieu pour sa conservation parmi les périls, & pour la prospérité de lui & de sa maison, car je faisois estat de ne le revoir jamais. Et demanday à Dieu qu'il voulust m'estre mon père & mon conducteur, puisque je n'avois plus de père sur la terre. »

Il alla à pied à Dieppe, s'embarqua pour l'Angleterre, et arriva à Londres tête nue, car le vent avait emporté son chapeau, si pauvre qu'il se réduisit à ne dépenser qu'« un sol » par jour, mais refusant les secours de l'Église.

Il hanta les prédications, cherchant à se faire des amis; il connut Monsieur Bochart, sieur du Ménillet, ministre, son futur beau-frère. Il trouva heureusement une « honneste condition » chez un gentilhomme anglais nommé Constable. Il put vivre. Mais ce gentilhomme, envoyé en mission en France, ayant passé dans le camp papiste, Pierre du Moulin dut quitter cette famille. Il fut alors précepteur du fils de la comtesse de Rutland, lequel étudiait à Cambridge. C'est ainsi qu'il put suivre les cours du docteur Wittaker.

Pendant les grandes vacances il allait à Londres. Là il « s'exerça en propositions », dans l'Église wallone. M. de la Faye l'entendit et lui demanda s'il voulait servir l'Église de Paris. Cette Église était alors dispersée, et M. de la Faye, qui la servait, était lui-même chassé de Paris. Mais elle devait revivre bientôt, pensait-il, et elle l'avait chargé de trouver pour l'avenir les pasteurs dont elle aurait besoin. Du Moulin accepta et reçut, en attendant, une pension de cinquante écus<sup>1</sup> qui lui permit de quitter sa place de précepteur. Mais les guerres de la Ligue se prolongèrent, pendant lesquelles la plupart des Églises furent dispersées. Quand l'édit de Nantes les rétablit, du Moulin avait une position. Ce n'est qu'au bout de sept ans qu'il vint exercer le ministère à Paris.

Pierre du Moulin était depuis quatre ans en Angleterre, quand il apprit que François du Jon, qui était son ami, venait d'être nommé professeur en théologie à Leyde. Il résolut d'aller le voir. Il réussit à se faire admettre dans le vaisseau du « duc de Wittemberg » qui retournait chez lui.

<sup>1</sup> Qui lui est servie jusqu'en 1596. Alors il y renonce de lui-même.

Mais ce vaisseau fut assailli par un orage si violent que les matelots durent jeter par-dessus bord tout le bagage. Le gouvernail fut arraché par la violence des vagues et le vaisseau échoua près du château de Rammenken, dans l'île de Walcheren. Arrivé sain et sauf à Leyde, du Moulin écrivit un poème latin, *Votiva tabella*, où se manifestèrent pour la première fois les charmes de son imagination puissante et de son style facile et naturel. Ce poème, aussitôt connu et apprécié, lui valut de nombreux amis. Mais il avait perdu dans son naufrage ses habits et ses livres. Il dut accepter la charge modeste de « conrecteur<sup>1</sup> » au collège de Leyde. Il enseignait aux plus jeunes le grec, la musique, et Horace. Il ne tarda pas à se faire aimer des enfants, ce qui remplit de jalousie le principal du collège, qui s'appelait Stokims. Ce Stokims « suborna quatre grands escoliers, lesquels, comme je faisois mes leçons, entrèrent en classe, estant masqués, & me chargèrent de coups de plottes de neige, avec grande insolence ». Du Moulin se plaignit aux magistrats et aux modérateurs du collège ; mais la persécution de Stokims ne s'arrêta pas, et les « fascheries » sans cesse renouvelées auxquelles il fut en butte occasionnèrent à du Moulin une fièvre tierce. Il alla se reposer quelques jours chez M. de Buzenval, ambassadeur protestant de Henri IV en Hollande. Quand il revint, les modérateurs, tout en l'assurant de leur sympathie, lui retirèrent sa charge pour rendre la paix au collège. Il reçut pour trois mois quarante écus, le double du salaire convenu.

<sup>1</sup> Sorte de maître adjoint.

Peu après, la charge de professeur de philosophie à l'Académie de Leyde devint vacante. Du Moulin, recommandé par M. de Buzenval à la princesse d'Orange, obtint le droit de concourir pour cette chaire, et fut nommé. Stokims fut « saizy d'une telle douleur qu'il mourut d'une soudaine suffocation. » Voilà donc du Moulin, à vingt-quatre ans, professeur à l'Académie de Leyde. Il lisait les livres d'Aristote. Plusieurs savants, qui par la suite se firent connaître à Leyde et ailleurs, furent alors ses disciples, notamment Hugo Grotius, avec lequel plus tard il engagea une polémique. C'est là que par des discussions publiques très fréquentes il acquit cette habileté merveilleuse dont il devait faire preuve dans ses controverses. Il demeura dans cette charge l'espace de cinq ans et trois mois. Il donnait des leçons grecques au collège de théologie, et en outre des leçons particulières qui lui rapportaient quelque profit. En 1596, il publia son premier ouvrage scientifique, sa *Logique*, qui eut treize éditions en latin, et fut lue publiquement dans plusieurs universités. Scaliger, lisant la dédicace de cet ouvrage, s'écria : « *Hæc epistola non est hujus ævi.* »

Joseph Scaliger avait été appelé par Messieurs les Etats de Hollande pour remplacer Juste Lipse. Du Moulin se mit en pension chez lui. Il rencontra là plusieurs personnages distingués par leur rang et leur mérite, et se fit de puissants amis, dont quelques-uns, catholiques, firent tous leurs efforts pour lui faire abandonner la cause protestante, lui promettant richesses et honneurs. Pendant ce séjour à Leyde, du Moulin vécut dans l'intimité de M. de Buzenval, qui l'obligeait à passer les vacances chez lui et le menait aux armées. Il alla ainsi en Gueldres, dans

l'armée du prince Maurice, et en Frise, où il eut le plaisir de voir les moines « faisant leur paquet » pour sortir de Groningue, et « un tas d'images brûlantes en la grande place du marché ».

En 1596, il voulut voir son père, qui venait d'être appelé par l'Église d'Orléans, recueillie à Jargeau. Ayant obtenu des curateurs de l'Académie la permission de faire un voyage en France, il s'embarqua à Flessingue, et eut une fort mauvaise traversée. Passant par Dieppe, il vit son beau-frère, M. du Ménillet, puis il alla à Paris. La peste sévissait; des malades mouraient dans la rue. Il partit aussitôt et arriva à Jargeau. Son père ne le reconnut pas tout d'abord et lui parla pendant un quart d'heure comme à un étranger. Quand, au bout d'un mois à peu près, il passa de nouveau à Paris, les pasteurs Montigny et Durand lui rappelèrent ses obligations envers leur Église. Mais du Moulin ne se sentit pas assez préparé; d'ailleurs il avait promis de retourner en sa chaire. A la Haye il vit M. de Buzenval, son protecteur, qui l'engagea à renoncer pour toujours au ministère. Il lui représenta la pauvreté et les difficultés de toutes sortes qui étaient attachées à cette fonction; il voulait le faire partir avec l'ambassadeur que Henri IV envoyait près de l'empereur de Turquie. Sa connaissance approfondie du grec et son habitude de la langue italienne devaient être d'un secours très précieux pour communiquer avec les marchands. Du Moulin confesse qu'il inclinait à ce conseil. Mais Henri IV choisit un autre ambassadeur, et du Moulin vit dans cet échec un ordre de Dieu. Dès lors il résolut de consacrer sa vie au saint ministère et de se rendre à l'appel de l'Église de Paris.

Il avait vécu heureux et apprécié en Hollande. Il appelait ce pays sa seconde patrie. En partant, il composa un poème latin : *Panegyricus Bataviae*, où il fit ses adieux. Il obtint à grand'peine la *Missio*<sup>1</sup> de l'Académie de Leyde, qui lui resta toujours très attachée et qui, douze ans après, le supplia de venir occuper une chaire de théologie... Mais, dit Bates, « *Citius... oculos suos a Parisiensibus quam Molinæum suum impetrassent*<sup>2</sup>. »

Donc du Moulin quitte Leyde et part pour Paris. Mais dans son voyage il courut encore un grand danger. Il voulait passer par Bruxelles et Anvers. Dans ce dessein, il alla à la Haye, voir M. de Buzenval, qui lui en donna les moyens. Il y avait alors une guerre fort rude entre la Belgique espagnole et les Provinces confédérées, et il était fort difficile d'avoir un passeport de l'archiduc. Mais M. de Buzenval connaissait un marchand dont les lettres au gouverneur d'Anvers, un certain Alfonso Mexias, pouvaient servir de passeport. Le frère de Mexias, fait prisonnier, avait dû la vie à ce marchand, qui avait payé sa rançon. Du Moulin obtint une lettre de lui et s'embarqua à Rotterdam. A Ordam, le vaisseau se mit à l'ancre : il y avait là garnison espagnole, et il fallait montrer les passeports. Mais un navire, venant d'Anvers, apporta la nouvelle d'une révolte des soldats de cette garnison contre Mexias, qu'ils avaient fait prisonnier. Cela mit du Moulin dans une grande angoisse, car, ses lettres devenues inutiles, il allait être exposé aux mauvais traitements des soldats espagnols,

<sup>1</sup> *Missio*, permission de partir.

<sup>2</sup> Bates. *Vita*.

remplis de haine contre les protestants. Mais on vit s'approcher un navire de Hollande, dans lequel du Moulin reconnut un de ses anciens amis de Londres. Sur ce navire se trouvait un Allemand ayant passeport pour lui-même et pour son valet, qu'il avait laissé malade en chemin. Du Moulin prend la place du valet, change de bord, revêt la livrée, et passe comme laquais de cet Allemand, en louant Dieu de son soin paternel. Ainsi il put achever son voyage à travers la Belgique.

De Bruxelles à Arras, il fit la plus grande partie du chemin à pied, et cet exercice violent le débarrassa pour toujours de la maladie de la pierre, dont il commençait à souffrir. Mais voici ce qui l'obligea à voyager ainsi. Dans le coche où il avait loué sa place se trouvait un Espagnol qui médissait « horriblement » de la religion protestante; et du Moulin, impétueux, violent, forcé de garder le silence, aima mieux suivre à pied la voiture que de supporter ce supplice, à l'étroit dans un coche.

Entre Arras et Amiens, à « La Brasserie », un charretier ivre entra dans sa chambre, avec un grand couteau, pour le tuer; mais « Dieu le préserva » et il put arriver à Jargeau vers le mois de septembre 1598.

Il demeura trois mois avec son père à Jargeau. En décembre, à Gien, se tint un colloque où il fut ouï en propositions et examiné, et où il reçut l'imposition des mains. Puis, après avoir passé encore plusieurs jours avec son père, voulant faire quelques expériences pastorales avant de venir dans son Église, il se chargea pendant deux mois de l'Église de Blois, qui était vacante. Là il prêcha « dans la maison de M. Desoignis, sous une porte, entre deux

chambres, ce qui estoit fort incommode ; car il n'y avoit point encore de temple à Blois pour ceux de nostre religion ». Enfin, pressé par l'Église, il arrive à Paris le 28 février 1599.

La période de préparation de la vie de du Moulin est terminée. Il a trente ans. Il est déjà connu comme professeur, par ses leçons et par ses ouvrages. Dans ses voyages, au milieu des chances bonnes et mauvaises d'une vie incertaine et variée, il a cultivé son esprit, étendu ses connaissances philosophiques et littéraires, il s'est créé de nombreuses relations en Angleterre et en Hollande. Dans tous les dangers et dans toutes les douleurs il a senti la main de Dieu qui le conduisait. Il a connu toutes les souffrances, le deuil, l'exil et la misère : tout a contribué à tremper fortement son âme, à faire de lui un homme robuste, sain de corps et d'esprit, mais violent et autoritaire. Sa jeunesse s'est passée tout entière dans le seizième siècle, le siècle des hommes de fer, durs à la souffrance et durs au travail. Je reviendrai sur ce fait, car il nous fait comprendre toute la vie de du Moulin.

Voici comment ses adversaires le dépeignent :

...« Il a justement la teste  
« Comme avoit ceste noble beste (Bucéphale)  
« La care (carrure) grosse comme un bœuf,  
« Aux costez, par bonne fortune,  
« Je ne seay quoy rond comm' un œuf,  
« Et au front un croissant de lune <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Rabelais réformé*, p. 93.

Nous avons plusieurs portraits de lui, mais qui nous le montrent vers la fin de sa vie. Il a le front large, le regard assuré, l'air hardi et fier. Il porte la barbe en pointe, et a quelque ressemblance avec le cardinal de Richelieu.

Il a dans les choses de la vie un solide bon sens, et cette gaiété saine qu'il recommande. Il a l'ascétisme en horreur ; c'est une tentation. « Il ne faut pas refuser au corps les choses nécessaires <sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> *Lettre à ses fils*, servant de Préface à la VIII<sup>e</sup> Décade.

## DEUXIÈME PARTIE

---

### DU MOULIN PASTEUR A PARIS — LA CONTROVERSE ANTICATHOLIQUE

Au moment où du Moulin arrive à Paris, 1599, la paix religieuse est rendue à la France depuis un an, par l'édit de Nantes. Les Églises sont rétablies dans les lieux où elles existaient avant les guerres de la Ligue. Depuis ce moment jusque vers 1621, les protestants jouirent d'une grande liberté. Entre l'édit de Nantes et l'assemblée de la Rochelle de 1621, entre les longues guerres de religion et la grande extermination des hérétiques, ces quelque vingt premières années du dix-septième siècle sont les seules, jusqu'à la Révolution, où les protestants aient pu se sentir libres et tranquilles. Ce sont ces années-là que du Moulin passa à Paris.

Un service se faisait alors dans la ville même<sup>1</sup>, grâce à la présence de la sœur de Henri IV, Catherine de Navarre,

<sup>1</sup> L'édit de Nantes n'avait pas accordé de lieu de culte aux protestants des villes où il y avait un évêché.

restée fidèlement attachée à la religion, bien qu'elle eût épousé un catholique, le duc de Bar, fils aîné du duc de Lorraine. Les pasteurs de Paris la « servaient » tour à tour<sup>1</sup>. En arrivant à Paris, du Moulin fit sa première prédication en l'hôtel de Madame, « lequel depuis a été appelé l'hostel de Soissons ». Le lendemain il prêcha au Louvre. « Il y avoit un grand abord de peuple. Si madite dame eust demandé au Roy un lieu dans la ville ou au faubourg pour faire nostre exercice ordinaire, sa Majesté lui eust volontiers accordé, pour ce que nos assemblées au Louvre l'incommodoient; mais elle ne s'avisa pas de faire ceste requeste au Roy, & nul ne la pria d'y penser, qui fut une grande faute; car, Madame estant partie de Paris, on mit nostre exercice à Grigny, qui est à cinq lieues de Paris. »

Mais du Moulin ne se rendit pas aussitôt à Grigny. Le consistoire<sup>2</sup> avait chargé M. de Montigny d'accompagner Madame dans un voyage qu'elle devait faire au printemps. Chaque année elle allait passer trois mois en Lorraine, et se faisait accompagner d'un chapelain. Montigny, âgé, redoutant la fatigue du voyage, demanda à Madame de prendre du Moulin à sa place; elle y consentit, car elle appréciait fort le jeune pasteur.

« Dans ses voyages, dit Quick<sup>3</sup>, elle était toujours reçue par les évêques et les abbés dans leurs palais. » C'est ainsi que du Moulin prêcha dans le palais épiscopal de Meaux, dans celui de Châlons et dans l'abbaye de Jouarre.

<sup>1</sup> A partir de 1601, ce sont quatre pasteurs de provinces différentes qui ont cette charge. Voir le Synode national de Jargeau, 1601.

<sup>2</sup> On dirait aujourd'hui le Conseil presbytéral.

<sup>3</sup> *The life of M. Peter du Moulin*, par Quick. Inédit.

Chaque année d'abord, puis tous les deux ans<sup>1</sup>, du Moulin faisait le même voyage avec la princesse. Il aurait pu obtenir d'elle richesses et honneurs, car elle l'aimait beaucoup. Plus tard, quand il fut devenu père de famille, du Moulin emmenait son fils avec lui dans son voyage, et la princesse se plaisait à caresser l'enfant.

A ce propos, voici comment il advint que du Moulin se maria. A Vitry-le-François, en Champagne, ceux de la suite de Catherine, dans ce voyage de 1599, devaient être logés par fourrier chez les habitants. Il y avait là une « demoiselle de la Religion » nommée Marie Colignon, fille de M. de Chalitte, gentilhomme qualifié, et veuve du pasteur Samuel Le Pois<sup>2</sup>. Cette « demoiselle », craignant d'avoir à loger quelque soldat brutal, demanda à un des magistrats de lui envoyer le chapelain de Madame, le vénérable Montigny : on lui envoya le jeune et beau du Moulin, qui le remplaçait. Le lendemain, de bon matin, on partit. De Bar-le-Duc, du Moulin écrivit à Marie Colignon, et à son retour en France, il vint à Vitry. Comme son père, appelé pour une affaire à Sedan, se trouvait alors de passage à Châlons, du Moulin le rejoignit et fit le voyage avec lui. Il prêcha à Sedan dans le temple des papistes ; puis ils allèrent à Vitry, où le mariage fut béni.

Au milieu de l'été de 1599, du Moulin put enfin se consacrer entièrement à son Église<sup>3</sup>. « L'exercice ordinaire »

<sup>1</sup> A partir de 1603. Voir le Synode national de Gap. 1603.

<sup>2</sup> Pasteur à Badonvillers, colloque de Champagne.

<sup>3</sup> Il y avait deux pasteurs déjà : Durand, auquel succéda plus tard Daillé, et Montigny. En 1614, il y en aura un quatrième, Mestrezat, auquel du Moulin imposera les mains.

se faisait alors à Grigny, chez M. Mercier des Bordes, à cinq lieues de Paris. L'année suivante il fut rapproché d'une lieue et mis à Ablon<sup>1</sup>. En août 1605, du Moulin fut député à l'assemblée politique générale de Châtelleraut. Là on obtint du duc de Sully qu'il se chargerait personnellement de demander au roi de rapprocher encore le lieu du culte, car le voyage était dangereux pour les vieillards, et pour les enfants qu'on portait au baptême. Sully réussit, et l'année suivante, en 1606, « nostre exercice, par la volonté du Roy, fut mis à Charenton-Saint-Maurice, à une demie lieue de Paris, où il est encore maintenant<sup>2</sup> ».

Pendant ces six années, du Moulin était devenu père de plusieurs enfants : Pierre<sup>3</sup>, né le 24 avril 1604 ; Esther, née le 21 septembre 1603 ; et Louis<sup>4</sup>, né le 25 octobre 1605. En 1608, il eut un autre fils nommé Cyrus<sup>5</sup> ; enfin, nous ne savons au juste à quelle date, Marie<sup>6</sup>, sa fille préférée.

Pendant le temps qu'il resta à Paris, du Moulin fit plusieurs voyages plus ou moins longs : en Lorraine, avec Catherine de Navarre ; à Jargeau, pour voir son père<sup>7</sup>. En 1603,

<sup>1</sup> Le pasteur Montigny acquit en 1603 le fief d'Ablon.

<sup>2</sup> Autobiographie de du Moulin.

<sup>3</sup> Pasteur, chapelain de Charles II d'Angleterre, auteur de nombreux ouvrages français, anglais et latins. Un de ses descendants est lieutenant général de Frédéric le Grand.

<sup>4</sup> Prof. à Oxford sous Cromwell.

<sup>5</sup> Pasteur à Châteaudun. Beau-père de Jacques Basnage et de Jurieu.

<sup>6</sup> Auteur de quelques petits livres. La *France Protestante* ne la mentionne pas. Par contre, elle parle de Joachim et de Samuel, que je n'ai pas trouvés.

<sup>7</sup> Plus tard, Joachim du Moulin demeure à Bionne, où fut recueillie l'Église d'Orléans. En 1616, il est déchargé de son ministère à cause

il fit un voyage qui dura sept mois, nous ne savons où; en 1615, il alla passer quelques mois en Angleterre. Il assista à plusieurs synodes, visitant avec intérêt les villes et les beautés naturelles sur son passage, s'écartant même souvent de la route directe.

C'est un de ces hommes dont l'activité, sans avoir rien de fébrile ni de maladif, puisqu'il travailla jusqu'à l'âge de 90 ans, nous étonne. Partout on le voit en avant :

« Pour temps de paix, pour temps de guerre,  
« Pour la France, pour l'Angleterre,  
« Pour Hollande, pour Charanton,  
« Pour le presche, pour la Logique,  
« A tous airs il change de ton.  
« Et d'allure ainsi qu'on le pique<sup>1</sup>. »

Mais ce qui prit la plus grande partie de son temps et de ses forces, c'est la controverse anticatholique. Les vingt années de paix du commencement du dix-septième siècle furent employées par les Protestants et les Catholiques à de grandes batailles de plume. L'édit de Nantes a fait cesser les guerres civiles, mais les vieilles haines ne se sont pas éteintes en un instant, et la guerre continue avec un nouvel acharnement sous une autre forme. D'ailleurs, on sent bien que la paix ne durera pas longtemps, et les deux adversaires s'efforcent de gagner du terrain par les conversions. De là cette ardeur unique dans notre histoire pour les luttes religieuses. Du Moulin fut, comme Véron l'appelait, le général des réformés dans cette grande guerre.

de sa vieillesse. On lui donne une retraite de 400 livres. Son fils ajoute 200 livres par an. Joachim du Moulin meurt en 1618.

<sup>1</sup> *Rabelais réformé*, p. 94.

Des hommes intelligents et capables, les docteurs les plus connus dans le Catholicisme, du Perron, Coeffeteau, Pierre Cotton et bien d'autres se mesurèrent avec lui. Ces luttes occupaient pendant des mois entiers toutes les provinces françaises, et souvent même avaient leur écho à l'étranger. On attendait avec impatience *la troisieme et la quatrieme response ou réplique*, dans chacune desquelles les deux adversaires tour à tour étaient réduits à néant.

La violence à laquelle du Moulin se laisse emporter pourra paraître excessive, mais on la comprendra si l'on songe à toutes les injustices qu'il a eu à souffrir de la part du Catholicisme : son père déshérité, ses beaux parents « pervers » par la Saint-Barthélemy, sa mère succombant aux alertes incessantes, un de ses frères enterré vif, lui-même, pauvre, obligé de s'expatrier, et de sa première enfance, les souvenirs qui reviennent, violents et confus, les fuites désespérées, les cris des soldats papistes, les malédictions des protestants dépouillés et traqués, le fer, le feu, et surtout l'impression si vivante de la haine dont on est l'objet.

A l'origine de ces disputes il y avait généralement une conférence orale. C'est là que du Moulin triomphait. Il s'y trouvait dans son élément, remuant la masse de son érudition, exerçant la finesse de son esprit, maniant avec une grande adresse et un à-propos étonnant la raillerie et l'injure qui nous paraîtrait grossière, s'arrangeant toujours pour prendre l'offensive, et, par une série de questions, embarrassant son adversaire et le jetant dans la contradiction et le ridicule.

Au commencement de son séjour à Paris, quelques

grands personnages voulurent l'entendre discuter avec le célèbre du Perron<sup>1</sup> sur quelque point du dogme. Du Perron accepta volontiers. Mais c'était un homme de cabinet, aimant peu le bruit, et la dispute ne fut pas rendue publique. Du Moulin dut faire preuve de beaucoup d'habileté et de savoir, car à partir de ce moment du Perron le tint en très haute estime. Un jour, chez lui, on parlait de du Moulin. Un certain président Chevalier dit qu'il était un âne. Du Perron le reprit : « Personne, dit-il, ne s'est frotté à cet âne, qui n'ait reçu une ruade<sup>2</sup>. » De son côté, du Moulin estimait fort du Perron. Dans les rencontres qu'il eut plus tard avec lui, il usait toujours de procédés honnêtes, respectant sa personne, et le déclarant de beaucoup le plus subtil de ses adversaires.

Les mêmes rapports n'existèrent pas entre du Moulin et un autre prêtre aussi connu, mais d'une nature bien inférieure, le jésuite Pierre Cotton<sup>3</sup>. La première fois qu'il rencontra cet adversaire, ce fut auprès de Catherine de Navarre.

Pour prouver au pape et au clergé français son zèle catholique, Henri IV entourait sa sœur des prédicateurs et des théologiens romains les plus en renom, et tout en lui laissant son chapelain réformé, il l'obligeait à assister au service catholique et à la prédication qui se faisait tous les

<sup>1</sup> Évêque d'Évreux, plus tard archevêque de Sens, et cardinal.

<sup>2</sup> *Nullus sese illi asino affricuit qui non ab eo calc percussus abierit.* Bates, *Vitæ*.

<sup>3</sup> Le célèbre jésuite Cotton, confesseur de Henri IV, puis de Louis XIII jusqu'en 1617. Auteur de l'*Inquisition catholique*, dirigée contre l'*Institution chrétienne* de Calvin. Il mourut en 1626.

dimanches dans le Louvre, immédiatement après le culte réformé de la princesse et dans la même chambre. Un dimanche donc, Catherine dut entendre prêcher Cotton. Mais pour se défendre contre les arguments du jésuite, elle cacha du Moulin dans un cabinet d'où il pouvait entendre l'orateur pour le réfuter ensuite. Et voici ce que du Moulin entendit, sans avoir, comme sur la route d'Arras, la ressource de calmer son irritation par un mouvement violent. Cotton compara les réformés à des fous qu'il visitait un jour. L'un croyait être Élie, l'autre Daniel, l'autre le Saint-Esprit. C'était là une idée fixe qui ne les empêchait pas, pour le reste, d'user de bon sens. Les réformés de même peuvent être de savants docteurs et des princes distingués, mais ils ont cette folie, qu'ils se croient inspirés du Saint-Esprit. Cette fois-là du Moulin ne put pas répondre à Cotton ; mais il le retrouva plus tard et se montra contre lui violent et irrité.

Pour le moment il prit sa revanche sur d'autres. Les adversaires ne lui manquaient pas, car il n'y avait théologien catholique désireux de faire ses preuves, qui ne provoquât le grand controversiste protestant.

Nous parlerons de quelques-unes de ces conférences, sans pouvoir toujours suivre exactement l'ordre chronologique, parce qu'il est préférable de les grouper d'après leur importance ou leur nature, et parce qu'il y en a un grand nombre dont la date ne nous est pas connue.

Souvent des conférences vivement souhaitées, commencées avec une ardeur très grande, échouaient misérablement dès la première rencontre, et les adversaires s'en allaient dos à dos après un simple échange d'injures.

Un jésuite, Gontier, fut décontenancé par la violence de du Moulin. Ce Gontier devait se trouver chez lui pour une grande dispute. La chambre était pleine, et l'escalier aussi. Du Moulin attendait depuis deux heures quand Gontier arriva. Mais ne pouvant se frayer un passage, il prit une échelle et entra par la fenêtre. Comme il l'enjambait, du Moulin s'écria : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui entre par la fenêtre est un voleur et un brigand. » Il paraît que cette apostrophe troubla Gontier au point qu'il demeura hésitant et bégayant, et la conférence finit ainsi.

Un autre jésuite, fort connu, mais assez peu en honneur, François Véron<sup>1</sup>, le grand controversiste catholique du temps, poursuivit du Moulin de ses attaques pendant tout son séjour à Paris. En 1619, ce Véron quitta la compagnie de Jésus, pour se livrer entièrement à la controverse, et fut nommé curé de Charenton. Il se plaint sans cesse que du Moulin ne réponde pas à ses provocations. Sans doute du Moulin ne le jugeait pas digne d'une réponse. Véron avait entendu un dimanche du Moulin prêcher à Charenton. Il le suivit, quand il descendit de chaire dans la salle du consistoire. Quelques seigneurs, membres de l'Église, le voyant venir, et craignant le scandale d'une discussion, le firent passer par une porte dérobée dans la maison d'un ami chez lequel du Moulin devait dîner. Véron réussit à le trouver. Il lui demanda dès l'abord : « Combien le moulin a-t-il moulu de blé aujourd'hui? —

<sup>1</sup> Voir : *Un curé de Charenton au XVII<sup>e</sup> siècle*, par M. l'abbé P. Feret, Paris, 1881. François Véron, né en 1575, jésuite, professeur de théologie.

Beaucoup plus, répondit du Moulin, que n'en pourraient porter sur leur dos une douzaine d'ânes tels que vous<sup>1</sup>. »

Ce n'étaient là que des escarmouches sans conséquence, mais ces détails nous font comprendre quel était l'état d'esprit des « conférens », de quels procédés on usait, et quelle importance on attribuait à des avantages qui nous paraissent bien petits, et que les règles de notre politesse ne permettraient pas de prendre.

Avant de faire le récit des conférences qui ont eu le plus de retentissement, nous en mentionnerons deux ou trois sur lesquelles nous ne savons pas grand'chose; l'une que du Moulin eut avec Petra Sancta, une autre, en 1603, avec le fameux jésuite Suarès, sur le purgatoire. Suarès vint tout exprès de Grenoble pour cette entrevue, à la suite de laquelle du Moulin écrivit les « Eaux de Siloé<sup>2</sup> » pour éteindre le feu du purgatoire. Suarès répondit par le « Torrent de feu » et la guerre de plume continua. En 1609, conférence avec le P. Gontéry, « le grand veneur », sur l'Eucharistie. Il paraît que le P. Gontéry ne se trouva pas assez fort pour lutter contre le rude adversaire, car Coeffeteau<sup>3</sup> vint à son aide. A l'occasion de cette dispute, du Moulin écrivit l'*Eucharistie*, et l'*Apologie pour la sainte Cène*.

Quick raconte que la Sorbonne projeta un jour d'infliger à du Moulin une défaite décisive. Les docteurs se concertèrent et nommèrent plusieurs théologiens qui devaient dis-

<sup>1</sup> Quick. *Life of M. P. d. M.*

<sup>2</sup> 1603, in-8°, sans lieu.

<sup>3</sup> Bien connu dans l'histoire de la littérature française. Docteur en théologie et vicaire général des frères prêcheurs.

puter contre lui. On convint que pendant trois jours l'une des parties prendrait l'offensive, l'autre se contenterait de répondre et de se défendre; puis, pendant trois jours les rôles seraient intervertis, et ainsi de suite. Les « Sorbonnistes » commencèrent. Mais au soir du troisième jour, comme du Moulin préparait son attaque pour le lendemain, on frappa à sa porte. Il ouvrit et un homme vêtu d'une robe de prêtre s'efforça d'entrer. Du Moulin lutta avec lui, et au bruit qu'ils firent, la famille accourut, ce qui fit fuir le prêtre. Les protestants crurent que les adversaires de du Moulin, redoutant son attaque, avaient voulu se débarrasser de lui. Cela est peu vraisemblable. Mais quand du Moulin alla le lendemain au lieu de la conférence, il trouva la salle fermée, et un ordre du roi interdisant de continuer la dispute.

Mais j'ai hâte d'en venir à des faits mieux documentés. Nous connaissons quelques grandes conférences dont les détails nous sont donnés par des documents émanant des deux parties, car elles furent suivies d'une littérature volumineuse.

La première est la conférence avec Palma Cayet<sup>1</sup>. Elle commença le 28 mai 1602 et dura quinze jours. Cayet<sup>2</sup> se

<sup>1</sup> Sources : *Narré de la conférence...* par Archibaut Adaire. Genève, 1635, in-8°, (témoignage protestant). — *Le Sommaire véritable des questions... en la conférence*, par Cayet. Paris, 1602, in-8°.

<sup>2</sup> Pierre-Palma-Victor Cayet fait ses études de théologie aux frais de ceux de la Religion. Pasteur de l'église de Poitiers, puis chapelain de Catherine. Il abjure. Il devient docteur en théologie et lecteur des langues orientales. Meurt en 1610 « décrié par les prosnes », et après s'être livré, dit-on, à la recherche de la pierre philosophale, « étouffé par le démon Terrier ».

défend d'avoir provoqué du Moulin. Comme il instruisait certaines personnes, dit-il, du Moulin l'a défié de donner la preuve de ce qu'il enseignait. A ce moment, du Moulin devait partir pour la Lorraine. Cayet profita de ce départ pour prétendre que les ministres abandonnaient la place. Mais à son retour, au mois de mai, du Moulin prit les armes, sollicité par «une honneste dame flotante entre les deux religions». Il demeurait alors dans la rue de Bièvre, à Paris.

La conférence eut lieu dans une chambre près de l'hôtel de Madame. Du Moulin était seul et eut pour scribe ou secrétaire le sieur de la Gourmandière, puis M. Poupert. Cayet fut assisté de deux Carmes, et eut pour secrétaire le sieur Chouart. « Leur commencement a été par la prière. Cayer, le premier, après s'estre remparé du signe de la croix, a fait la prière en latin. Du Moulin l'a fait puis après en François... «pour les femmes», dit-il une fois, ce qui fit rire les assistants.

On devait discuter sur le sacrifice de la messe, l'adoration du pape et la vénération des images. Du Moulin commence par formuler un syllogisme que les secrétaires écrivent sous sa dictée. « Tout sacrifice... qui n'a pas été institué de Jésus-Christ, doit être rejeté en l'Église. — Or le sacrifice de la messe est tel. — Donc le sacrifice de la messe doit estre rejeté en l'Église. » Puis il se livre à des développements assez longs dont les scribes prennent quelques passages. Cayet prend la parole, formule un syllogisme et l'explique. Et les deux adversaires, au pied levé, se lancent l'un à l'autre syllogismes en forme et passages de la Bible.

Les digressions souvent très longues abondaient, ce qui

«accrochait» à tous moments la discussion. La «compagnie» approuvait ou blâmait bruyamment, souvent le peuple dans la chambre riait, malgré les prières des deux côtés, sans qu'on pût l'arrêter.

Du Moulin, avec une adresse et une impétuosité troublante, «rembarrait» son adversaire de la bonne façon, et réussissait toujours à prendre l'offensive. Au bout de quelques jours, les Carmes qui assistaient Cayet s'aperçurent de ce désavantage et l'abandonnèrent. Le bruit commença à courir par la ville que Cayet défendait mal la cause. Il avait les défauts de méthode opposés aux qualités de du Moulin <sup>1</sup>. «Il faisoit des équipées estranges, & se jettoit en des lieux communs & en des matières dont nous sommes d'accord <sup>2</sup>.» Du Moulin le reprenait et le priait de parler «à propos», il l'embrouillait, l'obligeait à se contredire, le poussait à l'absurde, lui faisait dire par oui et non : «Qu'acheter du bois a la même vertu que de se chauffer»; que «l'annonce d'une victoire est une bataille». Cayet s'écriait que ces interrogations ne font qu'embrouiller et perdre le temps, et cherchait à se couvrir par un étalage inutile d'érudition hébraïque. Du Moulin lui demandait alors de formuler des syllogismes. Cayet, pris à l'improviste, hésitait, et souvent quelqu'un de l'assistance dut parler à sa place.

La conférence durait depuis plusieurs jours, lorsque

<sup>1</sup> Il dit lui-même : «Et de faict, ledict sieur Cayer estoit blasmé par plusieurs de trois choses, la première de ce qu'il estoit trop doux en ses responces; la seconde de ce qu'il se laissoit ainsi questionner et respondoit comme un enfant au catéchisme...» (*Le Sommaire.*)

<sup>2</sup> Adaire, p. 48.

Cayet se mit à protester de la pureté de sa conscience et à affirmer « que ce qu'il faisoit, il le faisoit de son propre mouvement et sans y estre autorisé<sup>1</sup>. » Il avait été grièvement censuré par « Messieurs de la Sorbonne », pour avoir mal défendu la cause. Le bruit courut qu'il avait reçu l'ordre de l'évêque de Paris de ne pas signer les actes (comptes-rendus). Il le nia, mais jamais ne voulut signer.

Comme on parlait, un des Carmes fit remarquer que quelques assistants avaient des armes, et Cayet craignit une embûche. Mais on lui dit que la justice était bonne à Paris. D'ailleurs, « en cette conférence, les choses se sont passées avec une paix & douceur des assistans plus grande qu'on n'eust osé espérer; & on a reconnu par ceste espreuve que ces entrevües servent plutôt à se familiariser et reconnoître qu'à enaigrir les esprits ».

Mais vers la fin tout le monde hésite et redoute les suites de l'affaire. « L'hoste craignoit que le plancher ne fondist. » Seul du Moulin se grise de son avantage. Un jour il arrive avec force livres. Cayet lui fait observer qu'il a oublié de faire la prière.

Enfin les docteurs de la Faculté allèrent trouver les avocats du Roi en la Cour de Parlement pour faire cesser le scandale. L'hôte, M. Guétault, protestant, reçut l'ordre avec menaces de ne plus recevoir les « conférens ». Un jour du Moulin trouva une foule de peuple devant la porte fermée. Peu après arriva Cayet, qui voulut se retirer. Mais on le pria de rester. Guétault consentit à laisser entrer dans la cour pour s'entendre sur les moyens de reprendre

<sup>1</sup> Adaire, p. 89.

la conférence. On ne s'entendit pas, car Cayet ne consentit pas à signer les actes, disant qu'il n'avait pas donné toutes ses réponses, qu'on était convenu de ne signer qu'à la fin, que signer sans répondre eût été se rendre. Il persista dans son refus malgré l'insistance de du Moulin, qui lui dit qu'il « aimeroit mieux crever<sup>1</sup> ».

Du Moulin se retira dans une salle basse pour conférer avec ses amis. Cayet partit en disant : « Vous aurez de mes nouvelles. » Du Moulin fit circuler une lettre manuscrite<sup>2</sup>, malgré la promesse réciproque de ne rien publier avant la fin. Plus tard, Cayet se présenta chez du Moulin. La servante lui dit qu'il y était; « celle qui tient lieu de maîtresse » lui dit que non. Cayet tint cela pour une « fuite ». Les deux adversaires proclamèrent leur triomphe, et ainsi finit cette grande bataille.

Cette même année, 1602, en octobre, du Moulin eut une conférence avec un prélat catholique, le sieur de Bouju<sup>3</sup>, surnommé de Beaulieu. Ce ne fut qu'une escarmouche assez vive. Le sieur de Bouju a envoyé à Montigny des propositions sur la « manducation ». Montigny a répondu, Bouju répliqué, « et ainsi plusieurs fois d'une part et d'autre ». L'affaire traîne en longueur, parce que Montigny ne se sert pas assez de syllogismes et n'a pas de loisir. Bouju s'adresse à du Moulin, parce que, lui dit-il, « vous estes en la vigueur de vostre aage, plus proportionné au

<sup>1</sup> Les deux parties proposent pour la suite des conditions que l'on peut voir dans le *Sommaire*. Celles de Cayet sont inadmissibles, celles de du Moulin, très raisonnables. La « fuite » de Cayet est évidente.

<sup>2</sup> Conservée dans le *Sommaire*.

<sup>3</sup> Quelques-uns lisent à tort : Boviv, ou Bonin.

mien, avec davantage de loisir, & prêt de conférer fort volontiers par escrit<sup>1</sup>». Bouju est un ecclésiastique. Il recommande à du Moulin la discrétion et modestie en paroles, et lui rappelle qu'il faut se servir de syllogismes en forme, car «c'est le moyen qu'on doit tenir aux conférences & disputes qui ont la vérité pour but<sup>2</sup>». Du Moulin répond que Bouju a bien assez à faire avec Montigny, et que lui-même ne veut pas «transformer le glaive de l'Évangile en fleurets». Mais tout en se récusant, il insinue quelques attaques contre l'Église, auxquelles il pense que Bouju répondra. — Nouvelle lettre de Bouju, qui n'a pas compris et qui revient à la «manducation». Il propose des règles de dispute : le principe de démonstration sera l'Écriture ; les questions seront bien distinctement posées à part ; on ne passera pas de l'une à l'autre sans ordre. Du Moulin accuse Bouju de fuite, parce qu'il ne répond pas à ses attaques. Bouju se plaint de ce procédé et des injures de du Moulin. Du Moulin l'accuse d'avoir, dans l'«impression des réponses», tronqué ses lettres ; il fait appel aux «reliques deschirées de la conscience» de son adversaire. L'échange de lettres continue, les deux adversaires chantent victoire et s'accusent mutuellement de fuite. Cette fois il n'y eut pas de conférence orale.

Les conférences se faisaient le plus souvent à la demande de «quelque personne flotante entre les deux religions». Il arrivait naturellement qu'une personne étant convertie au Catholicisme, les Jésuites lui demandaient d'être l'objet

<sup>1</sup> *Cartel de Deffy du sieur de Bouju.*

<sup>2</sup> *Ibid.*

d'une de ces conférences, et de ne publier sa conversion qu'ensuite ; cela devait donner de l'éclat à la conversion, et assurer aux jésuites une victoire facile.

Gontier voulait se rattraper de son infortune à son premier essai. En 1608, il organisa une conférence avec du Moulin<sup>1</sup>. Celui-ci, passant un jour par la rue des Maretz<sup>2</sup>, rencontre M. de Liembrune, gentilhomme picard, réformé, dont la femme avait promis au P. Gontier de changer de religion. Ce gentilhomme le fait monter chez lui, où du Moulin trouve une nombreuse réunion de dames. L'une d'elles lui demande raison de sa vocation, d'autres lui font d'autres questions. « Du Moulin répond qu'il sçavoit bien qu'elles ne demandoient pas instruction, & que disputer de la religion avec des femmes qui parlent toutes à la fois, & au sortir de là publient ce qui leur plaist, seroit faire tort à la vérité de la religion. » Au bout d'un moment, Gontier arrive, non par la fenêtre cette fois, mais dans un carrosse plein de livres. « Il demande en entrant : Qu'est-ce ? Que dit-on ici ? Du Moulin répond : Madame que voilà me demande raison de ma mission ; & je lui disois qu'elle vous devoit avoir demandé raison de la vostre. — Gontier : Cela est une fuite pour échapper. » Et la discussion s'engage, cette fois sans secrétaire, comme improvisée, vive, violente même, devant l'assemblée des dames. Gontier se fait apporter une concordance pour chercher un passage. Du

<sup>1</sup> V. *Véritable narré de la Conférence...* (Genève 1625, in-8°, 18 pages).

<sup>2</sup> C'est la rue Visconti actuelle, qui aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles était surtout habitée par les protestants, et où s'était tenu en 1559 le premier Synode national. (Voyez A. Coquerel fils, *Bull. Soc. Prot.*, 1866, p. 185 et 209).

Moulin lui dit : « Si ceste honte m'estoit advenue d'estre reduict... à envoyer quérir ma concordance, je ne voudrois jamais comparoir en une honneste compagnie. » Gontier désorienté ne tarde pas à s'embrouiller ; il demande du papier et de l'encre, écrit, efface ce qu'il écrit, déchire, et se retire vaincu. M<sup>me</sup> la baronne de Salignac prend sa place. « C'est le dessert de la Conférence. » Cette dame vient de passer du protestantisme au catholicisme. Du Moulin lui demande si elle prie la Vierge par ces mots : *Ave Maria*. Elle répond oui. Du Moulin lui apprend qu'elle ne fait que prier Dieu pour la Vierge. Puis, comme elle se vante de connaître les Pères, il la raille et lui fait prendre les grecs pour les latins. L'adversaire féminin de du Moulin se retira assez rudoyée, et M<sup>me</sup> de Liembrune resta protestante.

Mais les qualités brillantes que du Moulin déployait dans la discussion exigeaient la mise en scène, l'agitation et le bruit. En 1617, il eut une discussion seul à seul avec un homme tranquille, et il ne semble pas en être sorti victorieux<sup>1</sup>. Bourguignon, un membre de la famille de du Moulin<sup>2</sup>, ancien ministre, s'était converti au catholicisme, malgré les menaces et les prières de son père. Du Moulin alla le trouver de la part de ce père, avec des lettres de lui. Il tâchait de contenir sa colère, qui parfois échappait. Bourguignon, un homme très doux, raconte cette conférence avec un grand air de sincérité. Il se plaint de la violence de du

<sup>1</sup> Voir *Rencontre et Conférence...*, par Bourguignon. Paris, petit in-4<sup>o</sup>, 1617.

<sup>2</sup> Il appelle du Moulin son cousin.

Moulin. « Les ministres, dit-il, n'ayant nul chef, nul conducteur, nul vœu, nulle protestation d'obéissance », chacun se croit maître absolu ; de là leur violence et leur arbitraire. Les arguments de du Moulin ne touchèrent pas Bourguignon. Il lui parla de l'obéissance qu'il devait à son père ; il le menaça de damnation ; puis il attaqua la succession de l'Église catholique. Finalement les rôles furent changés, et Bourguignon essaya de le convertir. « J'adjoutai, dit Bourguignon, qu'avec l'aide de Dieu ne mourriez huguenot : à quoi vous ne me respondites rien... seulement me payastes d'un ris. »

L'année suivante, 1618, eut lieu une conférence comme du Moulin les aimait. Le 5 janvier, de Raconis<sup>1</sup> envoie à du Moulin un cordonnier flottant entre les deux religions, et demande une entrevue. Du Moulin répond qu'il ne court pas après le bruit, mais que sa porte est ouverte. De Raconis lui envoie quatre propositions écrites : « Que la Religion Prétenduë n'a point de reigle assurée. — 2<sup>o</sup> Que la Cène des Prétendus Réformés ne se peut monstrier en l'Escriture. — 3<sup>o</sup> Que le Dieu de Calvin est le Diable. — 4<sup>o</sup> Que la Religion de Calvin... n'est point Religion, mais Athéisme. »

Du Moulin demeurait sans doute alors rue de Seine. De Raconis vint chez lui avec le président Bailly. Du Moulin descend et reçoit ses hôtes le mieux qu'il peut, les fait monter en son étude, où se trouvaient quelques protestants prévenus par lui. Il invite de Raconis à prier : comme de Raconis refuse, il prie lui-même et demande à Dieu d'ôter

<sup>1</sup> Né en 1580, professeur de théologie au collège de Navarre ; plus tard évêque de Lavaur.

toute haine des esprits. Les catholiques se retirent en un coin, et font tout bas leur prière en latin. Puis on décide d'écrire; on choisit des scribes, et on règle les conditions de la dispute. Le lundi, comme c'était au tour de du Moulin d'attaquer la religion catholique, le président Bailly lui demanda de transporter la conférence dans un autre lieu plus commode. Du Moulin et les siens s'y rendirent le lendemain, mais de Raconis alla chez du Moulin, sachant qu'il ne le trouverait pas, et prétexta cette absence pour rompre la conférence. Il s'enfuit, par un chemin détourné et boueux, du côté du Pré aux Clercs. Des hommes envoyés par du Moulin le rejoignirent néanmoins. De Raconis craignait, dit-il, un guet-apens et ne voulut pas retourner. Du Moulin se rendit lui-même chez le président Bailly; il fit tout son possible pour renouer la conférence, offrit de prendre n'importe quel logis. Finalement on lui proposa de continuer au collège de Navarre, où de Raconis logeait : « Qui croira, dit-il, que je sois si perclus de sens que de m'offrir à aller disputer en un collège, parmi de petits escoliers, avec risée, & avec péril? » C'est ainsi que la conférence fut rompue. « Quelle apparence », dit encore du Moulin, « d'entrer en un combat auquel jamais personne de sa Religion n'a osé entrer, me laissant prendre la religion romaine par où je voudrois... Car les Docteurs de l'Église Romaine... jamais ne veulent s'obliger à défendre leur religion. »

Il est très facile de se rendre compte de l'exactitude de cette remarque de du Moulin et de vérifier son affirmation. Les Docteurs de l'Église romaine jamais ne veulent s'obliger à défendre leur religion, et les conférences furent tou-

jours interrompues au moment où du Moulin prenait l'offensive. Mais auraient-elles pu aboutir même s'il en eût été autrement? Non, les adversaires étaient trop ardents, la discussion était trop à la surface, trop variée, le champ trop immense. Il aurait fallu, comme du Moulin quelque part<sup>1</sup> le propose, limiter le nombre des réponses; mais alors chacun n'aurait pu dire que la centième partie de ses arguments. Cependant on apprenait à se connaître, et on fortifiait sa propre foi en la défendant; voilà quel était le résultat excellent de ces conférences.

Elles eurent parfois des résultats fâcheux. Une dispute avec le jésuite Arnoux faillit attirer aux ministres une fort mauvaise affaire. En 1617, le 25 juin, le jésuite Arnoux<sup>2</sup>, prêchant en présence de Sa Majesté, avait « picquoté les marges<sup>3</sup> de nostre Confession de foy & déclamé contre quelques citations de passages<sup>4</sup> ». En descendant de chaire, de bonne foy, il avait confié à un protestant la feuille où étaient écrites ses notes. Les quatre ministres de Paris s'en emparèrent et la publièrent aussitôt avec la réfutation. De son côté Arnoux avait publié un petit livre à bon marché, fort répandu<sup>5</sup>. Le livre des quatre ministres, *Défense de la Confession des Églises réformées de*

<sup>1</sup> Voir *Le Sommaire des questions survenues en la Conférence... entre du Moulin et Gayet.*

<sup>2</sup> Dirige les maisons de Grenoble et de Toulouse. Succède au Père Cotton comme confesseur de Louis XIII, perd cette place en 1621, meurt fou, dit-on, en 1636.

<sup>3</sup> Où étaient cités des passages de l'Écriture.

<sup>4</sup> *Les reproches du sieur du Moulin contre le Père Arnoux.* Paris, 1619, in-4<sup>o</sup>.

<sup>5</sup> *La Confession de Foy convaincue de nullité,* par Arnoux. 1617, Paris.

*France*<sup>1</sup>, avait en tête une épître au roi, où ils représentaient les services rendus à la couronne par le parti huguenot. Cette lettre fut fort mal interprétée. Le conseil d'État fut saisi de l'affaire. Les quatre ministres comparurent, mais furent quittes pour une semonce du chancelier.

Mais aucune considération ne pouvait diminuer chez du Moulin cette passion de controverse, puisqu'à ses yeux l'intérêt de l'Évangile et de la vérité était en jeu. Et cet intérêt doit écraser tout sentiment qui s'oppose à lui. La controverse semble être à ce moment la manifestation la plus importante de la vie religieuse. Elle conserve ses droits même devant un lit de mort.

Henri IV fit toujours tout ce qu'il put pour obtenir de sa sœur qu'elle se convertit au catholicisme. Mais du Moulin veillait sur elle. En 1604, elle mourait, et lui se tenait près d'elle, priant et l'exhortant, quand du Perron, alors évêque d'Évreux, pénétra dans la chambre, se disant envoyé par le roi. Du Moulin répondit qu'il ne pouvait croire que le roi voulût faire violence à sa sœur, et lui refuser la liberté de conscience, qu'il avait garantie à tous ses sujets. Alors il se passa entre eux une lutte violente, et ces deux hommes eurent recours à leur force physique devant cette femme qui mourait. Du Perron voulait expulser du Moulin. Celui-ci se cramponna aux colonnes du lit; il était d'une vigueur peu commune: il resta. Il demanda à la princesse dans quelle religion elle voulait mourir. Elle répondit qu'elle mourait protestante. Du Perron vaincu se

<sup>1</sup> Développé plus tard par du Moulin en *Bouclier de la Foy* (à son retour d'Angleterre en 1615).

retira. Puis du Moulin pria, et Catherine de Navarre mourut.

Une scène analogue se passa auprès de la maréchale de Fervacques<sup>1</sup>. Elle était protestante. Du Moulin, apprenant qu'elle mourait, accourut, mais il trouva la porte fermée, et ne put entrer. Il attendit dans la rue, et profita de l'arrivée d'un grand seigneur pour se glisser dans sa suite auprès de la malade. Là il trouva une assistance nombreuse de catholiques, et l'évêque de Genève, saint François de Sales<sup>2</sup>, qui essayait de gagner au catholicisme l'âme de la mourante. Du Moulin était seul au milieu de tous les catholiques. Il tint tête à saint François de Sales et parvint à obtenir de la mourante qu'elle exprimât le vœu de rester protestante. Sur cela, saint François de Sales se retira, et plusieurs catholiques avec lui, dans une autre pièce. Quelques-uns restèrent, et pendant que du Moulin priait avec cette femme et la consolait, « ils faisoient des grimaces pour se moquer<sup>3</sup> ». Alors entrèrent trois seigneurs de qualité qui dirent à du Moulin que quelques-unes des princesses désiraient le voir conférer avec l'évêque. Du Moulin, après avoir obtenu la promesse qu'on le laisserait revenir à son poste, laissa la mourante et alla à la dispute. Là, en présence de plusieurs dames, il discuta avec saint François de Sales sur ces paroles : « Ceci est mon corps ». La duchesse de Longueville, présente, admira son savoir,

<sup>1</sup> Veuve du maréchal de Fervacques, et femme du prince de Joinville.

<sup>2</sup> Il ne pouvait pas demeurer à Genève, qui appartenait aux protestants. Il demeurait chez le duc de Savoie.

<sup>3</sup> Autobiographie.

et tâcha de l'amener à changer de religion. Mais du Moulin retourna vers la malade pour reprendre sa prière et ses exhortations, et peu après elle mourut.

On voit comment ces disputes quelquefois paisibles et intimes, le plus souvent violentes et retentissantes, se mêlaient à toute la vie de du Moulin et occupaient tout son temps. Ses conversations, ses ouvrages, ses sermons, ses visites sont des moyens de controverse. Les autres pasteurs le mettent toujours en avant et se reposent sur lui, le plus capable, du soin de vaincre l'ennemi. Pour les catholiques il représente la force de bataille de l'Église hérétique. Il est le « Prétendu Primat des Églises prétendues de France <sup>1</sup> ».

« Pour Moulin, son party l'a mis  
« Comme le singe en sentinelle <sup>2</sup>. »

Sa réputation est devenue universelle. Discuter avec lui est un moyen d'acquérir de la renommée. Il ne se passait pas une semaine qu'il ne fût occupé à une grande dispute, pas un jour qu'il n'eût à sa porte le carrosse de quelque seigneur désireux de l'entendre.

Henri IV le connaissait, et voyait avec ennui l'agitation dont il était cause. Comme il projetait l'expédition de Flandre, il craignit que, pendant son absence, les ministres et les jésuites n'amenassent des troubles. Il chargea du Chesneau, un protestant, d'obtenir de du Moulin, par des compliments et des présents, qu'il n'attaquerait pas les

<sup>1</sup> *Rabelais réformé*, p. 5.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 93.

Jésuites, et ne répondrait pas à leurs attaques. Quand du Chesneau alla trouver du Moulin, Henri IV avait été assassiné. Du Moulin, fidèle à la discipline des Églises, refusa les présents du roi, et accusa les Jésuites de sa mort. Il écrivit un livre<sup>1</sup> contre l'un d'eux, Pierre Cotton, et fit ainsi l'anagramme de son nom : *Pierre Coton = Perce ton roi*. Cotton répondit : *Petrus du Moulin = Erit mundo lupus*. Mais l'accusation avait porté.

On comprend l'irritation des Jésuites contre du Moulin, et quand on connaît leurs maximes, on n'est pas étonné de voir qu'ils tentèrent par tous les moyens de se défaire de lui.

Des personnages fort en honneur lui demandèrent souvent de se faire catholique. Nous avons vu la tentative faite par la duchesse de Longueville. Bates raconte qu'un homme d'un nom fort respecté alla un jour le trouver et lui offrit une rente annuelle de huit mille livres, lui promettant que d'autres augmenteraient cette somme. Cela se présentait fort souvent. Du Moulin renvoyait ordinairement ces sollicitateurs avec une plaisanterie. Il en fit une un jour qui lui valut un redoublement de haine des papistes. Ce fait n'est pas relaté dans les biographies, mais je l'ai trouvé dans les accusations des adversaires et dans les paroles de du Moulin lui-même. De Raconis avait entrepris de le convertir. Selon son habitude, pour se défaire de son insistance fâcheuse, ou pour se moquer de lui, du Moulin avait promis d'abjurer s'il pouvait lui montrer « nos faussetés ».

<sup>1</sup> Anti-Coton.

« De Raconis, se voyant engagé  
« Le suit au pas, et quittant la traverse,  
« Des autres poincts luy faict un abrégé  
« De tous les cas qui sont en controverse.

« Le tout signé, remis au lendemain  
« Le bruit s'expand, Raconis monte en chaire,  
« Semond le peuple à voir dans Saint-Germain,  
« Pierre Moulin qui doit prendre la haire.

« Le jour venu, tout le monde y accourt,  
« On prend le drap, et l'habit on lui taille,  
« Mais du Moulin trouve qu'il est trop court.  
« Et bouffonnant sous la cappe, il se raille<sup>1</sup>. »

« Les prosnes retentissoient, dit du Moulin, des nouvelles de ma conversion en l'Église romaine, désja on me pourvoyoit de bénéfices... désja en une telle Église, le peuple m'attendoit pour ouir ma déclaration<sup>2</sup>. »

Mais les Jésuites ne s'en tinrent pas à des moyens aussi doux et tentèrent de le faire assassiner ; du moins tous les protestants en furent convaincus. Un soir, comme il était très tard, un homme frappa à la porte de du Moulin, voulant à toute force lui parler. Du Moulin se leva et le reçut. Cet homme l'avertit qu'un mauvais sujet bien connu devait lui apporter le lendemain, comme venant d'un ami, des prunes empoisonnées. Le lendemain en effet le faux messenger vint avec les prunes, et du Moulin le renvoya.

Un autre soir, un homme vêtu d'un long manteau entra chez lui de force. Du Moulin mit une chaise entre lui et son antagoniste, et réussit à le désarmer de son

<sup>1</sup> *Rabelais réformé*, p. 18.

<sup>2</sup> Préface de la *Nouveauté du Papisme*.

poignard. Au bruit le *famulus* de du Moulin, Benjamin de Monbhard, accourut, et l'homme ne résista plus. Le *famulus* ramassa le poignard et le lui rendit.

Un autre inconnu pénétra une fois chez du Moulin. Il se trouva devant les gens de la maison, assemblés à table. Il pensait sans doute trouver du Moulin seul, car il se mit à hésiter et à trembler. La femme de du Moulin, comprenant son intention, lui dit : Va-t'en à tes mauvaises actions, avec ta conscience mauvaise. Ainsi chaque fois du Moulin, sans être ému, confiant dans sa force, et surtout dans la protection du Dieu dont il défendait la cause, renvoyait avec un reproche presque doux les misérables qui avaient voulu l'assassiner. Mais ses amis inquiets lui persuadèrent de faire garder sa maison et sa personne. Dans les dernières années de son séjour à Paris, il ne sortit pas sans avoir à ses côtés une garde, *duos custodes, viribus integros et militia peritos*. Le peuple lui fit sentir sa vieille haine contre le protestant. Deux fois sa maison fut assiégée par la foule, qui tenta de briser la porte. Cette vie dut être très pénible ; du Moulin finit par sentir tout autour de lui une immense conspiration contre sa vie ; et il est impossible de ne voir là qu'une idée fixe sans raison d'être, comme celle qui poursuivit Jean-Jacques Rousseau, car du Moulin avait l'âme tout autrement trempée.

Un soir, entre huit et neuf heures, il travaillait selon sa coutume dans son étude, une petite pièce au troisième étage, pendant que sa famille soupa en bas. Le froid était extrême. Pour se chauffer il se fit apporter un chaudron plein de « charbon ardent, dont la fumée lui saisit le cerveau et le cœur », si bien qu'il s'évanouit. Il vit alors

entrer deux hommes, qui disparurent sans qu'il sût comment. La porte resta ouverte, et le froid qui entra réveilla du Moulin affaissé sur son fauteuil. Il se leva et retomba, la face sur le carreau froid. Quand son fils monta, il le trouva couché ainsi. Et du Moulin ne put monter en chaire de six semaines. Cet accident, qui ne fut autre chose qu'un commencement d'asphyxie par l'oxyde de carbone, laissa une impression étrange dans l'âme de du Moulin.

Malgré ces misères et les obstacles sans nombre qui le gênaient, il trouvait encore le temps de prendre part aux batailles qui se livraient à l'étranger contre la « bête ». C'est ainsi qu'il entreprit la défense du roi d'Angleterre, le célèbre Jacques I<sup>er</sup>, contre Bellarmin, Coeffeteau et le pape<sup>1</sup>. En 1610 il publia les deux premières parties de la *Defense de la foy Catholique contenue au livre de Jacques I<sup>er</sup>*. Déjà il correspondait avec lui depuis plusieurs années<sup>2</sup>.

Au commencement de 1615 s'était tenue à Blois une assemblée du clergé. Du Perron, dans une harangue où il prouvait que le pape peut déposer les rois, avait fort malmené Jacques I<sup>er</sup>. Le roi fit dire à du Moulin qu'il désirait le voir pour poursuivre l'affaire. Il lui avait déjà envoyé

<sup>1</sup> Les Jésuites ont tenté de faire sauter Jacques I<sup>er</sup>. Il a alors composé un *Serment de fidélité* pour le faire signer de tous ses sujets, serment où il est dit que le pape n'a pas de pouvoir sur le roi. Sur ce, bulles du pape : 22 septembre 1606 et 23 août 1607, et lettres du cardinal Bellarmin. Jacques I<sup>er</sup>, en ayant connaissance, compose l'*Apologie pour le serment de fidélité*. Henri IV, à la sollicitation de du Perron, charge Coeffeteau de répondre à cette apologie, ce qu'il fait lors de la seconde édition de ce livre, en 1610.

<sup>2</sup> Bates a vu ses lettres *in Regis scriniis*. — Quick ne les a pas vues, mais dit qu'on les trouve : *in the paper office at Whitehall*.

deux mille livres. L'Église de Paris ne voulait pas laisser partir son pasteur. Mais après qu'il eut fait en public à Charenton le serment de revenir « en bref », il partit au mois de mars 1615, avec M. de Mayerne, médecin de Jacques I<sup>er</sup>, et son jeune frère Jean du Moulin.

Il avait une autre raison pour se rendre à la cour d'Angleterre. Il voulait parler à Jacques I<sup>er</sup> de la fameuse question débattue alors de l'union des Églises orthodoxes de toutes les nations<sup>1</sup>.

Jacques I<sup>er</sup> fit « beaucoup d'accueil » à du Moulin : « Ordinairement je me tenois derrière sa chaise en ses repas<sup>2</sup>. » Du Moulin fit une réponse sous le nom de Jacques I<sup>er</sup> au discours de du Perron<sup>3</sup>, et assista à « une grande dispute publique, en laquelle le Roy mesme proposa des argumens<sup>4</sup>. » Il prêcha en français devant le roi dans la chapelle du palais de Greenwich. Il prit le degré de docteur à Cambridge. Au bout de trois mois, il dut retourner à Paris, pour tenir sa parole. Jacques I<sup>er</sup> fit tout son possible pour le retenir. Enfin il le laissa partir, *subiratus*, dit Bates, en lui donnant toutefois une prébende à Cantorbery<sup>5</sup> et à son frère une chaîne d'or de deux cents écus.

<sup>1</sup> Voir la Lettre de du Moulin à du Plessis-Mornay (au-dos : reçu le 5 mars 1615). Jacques I<sup>er</sup> a déjà écrit à ce sujet au synode de Tonneins.

<sup>2</sup> Autobiographie.

<sup>3</sup> Bates dit qu'il traduisit en français le livre de Jacques I<sup>er</sup> : *Vindiciæ juris regum*, et que cette traduction fut publiée à Londres en 1615. Mais du Moulin se défend de traduire les ouvrages du roi.

<sup>4</sup> Autobiographie.

<sup>5</sup> Depuis il me donna encore une commanderie qu'ils appellent recortat au pays de Galles (Autobiographie).

*Post aliquot annos.. rectoriam sine cura... Proventus utriusque ducentæ libræ.*

Les chanoines de Cantorbery, « en sa réception », l'obligèrent à s'assujettir aux lois et coutumes de l'Angleterre. Ce qu'il fit à condition de pouvoir rester fidèle à son roi et à l'ordre ecclésiastique de France. Cependant cette accusation ne manqua pas de lui être faite à son retour : « Moulin, Anglois de cœur, & évesque de prétention<sup>1</sup>. »

C'était le temps où les princes, ayant Condé à leur tête, se révoltaient contre la reine-mère. Le parti protestant faisait cause commune avec eux. Du Moulin fut soupçonné d'être passé en Angleterre pour chercher des secours. Il fut arrêté à Boulogne, fouillé, gardé deux jours en prison, et finalement relâché. Du Moulin fut toujours fidèlement attaché au roi et blâmait toutes les révoltes; il avait fait dans ce cas notamment tous ses efforts pour empêcher l'alliance des protestants avec les princes, prévoyant les funestes conséquences qu'elle devait avoir. La reine lui offrit des cadeaux qu'il refusa. Mais plus tard la même accusation pesa sur lui et l'obligea à abandonner son Église.

Avant d'arriver là, nous avons quelques mots à dire sur les idées théologiques de du Moulin et sur ses rapports avec les autres protestants. Mais comme son influence ne se fit sentir que vers la fin de son séjour à Paris, et que les préoccupations de l'ordre dogmatique remplirent surtout les dernières années de sa vie, nous ferons entrer cet exposé dans notre troisième partie.

---

<sup>1</sup> *Rabelais réformé*, plusieurs fois.

## TROISIÈME PARTIE

---

DU MOULIN PROFESSEUR DE THÉOLOGIE A SEDAN,  
SA POLÉMIQUE  
ET SON INFLUENCE THÉOLOGIQUE

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que nous abordons ce côté de la vie et de la pensée de du Moulin. Contre les adversaires protestants il fut le même que contre la «bête», avec plus de colère encore et plus de violence, autoritaire, et mêlant facilement sa personne aux intérêts dogmatiques. Que son influence ait été pernicieuse, cela n'est pas sûr : autre temps, autres besoins ; mais un homme étroit, cassant, qui excite le feu de la discorde dans un groupe persécuté et faible, cet homme ne manque pas de nos jours tout d'abord d'être odieux. Il faut un effort considérable pour le voir dans son milieu et dans son temps.

Les comptes-rendus des synodes<sup>1</sup> nous font connaître les idées de du Moulin. Elles peuvent se caractériser en deux mots. Du Moulin n'admet que l'autorité de la Bible,

<sup>1</sup> Aymon, 2 vol. in-quarto. — Quick, 2 vol. in-folio.

sans interprétation<sup>1</sup>. En réalité il est calviniste strict, et la prédestination absolue est à la base de sa dogmatique.

Le premier synode général auquel du Moulin est député est celui de Gap en 1603. — En 1612 il est modérateur-adjoint au synode de Privas. La grande affaire qui occupait alors le clergé protestant était l'union projetée des Églises orthodoxes de toutes les nations. A Privas on décida d'envoyer des députés dans les provinces pour préparer l'union. Ils ne doivent pas soulever de disputes, à la suite desquelles les parties retournent chez elles « moins d'accord qu'auparavant et l'imagination remplie de triomphes. » On doit mettre sur la table les différentes confessions des Églises réformées d'Angleterre, d'Écosse, de France, des Pays-Bas, de Suisse et du Palatinat, en faire une générale, qui ne renferme que les points nécessaires au salut, et laisser les questions dangereuses du libre arbitre, de la prédestination, etc.<sup>2</sup> Comment se fit-il que du Moulin souscrivit à cela? On sentait un grand besoin de mettre fin aux luttes intestines; mais le moment n'était pas venu. Du Moulin se donna ou crut se donner corps et âme à ce projet; mais ce n'était pas l'homme qu'il fallait. Et c'est de lui que vinrent les obstacles : dispute avec Tilénius; dispute avec Amyraut.

Pour le moment on formule un « acte d'union et de paix entre les Églises réformées de France<sup>3</sup> ». Du Moulin, Durand et de l'Isle-Groslot sont chargés de réconcilier des

<sup>1</sup> Celui qui interprète, dit-il, se met au-dessus de l'Écriture. Il vaut mieux ne pas comprendre.

<sup>2</sup> Aymon, t. II, pp. 57-58.

<sup>3</sup> *Ibid.*, Matières gén., § VIII.

esprits irrités, les ducs de Bouillon, de Lesdiguières, avec les ducs de Rohan, de Soubize, du Plessis, etc.<sup>1</sup>

L'esprit intolérant de du Moulin se montre déjà dans la question du baptême qu'il est chargé, avec Sonnis, La Faye, Le Faucheur, d'étudier à fond pour le prochain synode. Il présente une réfutation en latin de la doctrine de Piscator sur la justification. Sonnis, La Fresnaye et Le Faucheur, chargés d'examiner le livre, l'approuvent, mais en interdisent la publication jusqu'à nouvel ordre, de peur de nuire à l'union projetée. Du Moulin se contentera d'en envoyer copie à chaque province.

Au synode de Tonneins, en 1614, du Moulin n'est pas député, mais cité. L'Église de Paris s'excuse de ne pouvoir l'envoyer. La question de l'union des Églises réformées est gravement compromise par une lutte qui vient de surgir à l'occasion du livre de du Moulin contre Piscator et qui ne se terminera que deux ans plus tard. C'est la lutte entre du Moulin et Tilénus, alors professeur à Sedan, sur « les Effets de l'union hypostatique des deux natures en Christ ».

La querelle a commencé à Paris où a eu lieu une conférence. Maintenant l'Église de Genève se mêle de l'affaire, ainsi que l'électeur palatin, et le marquis de Bouillon, qui assiste au synode. Tilénus envoie un inventaire, du Moulin une confession. Le roi d'Angleterre, Jacques I<sup>er</sup>, écrit une lettre au synode. Il lui conseille de jeter au feu les livres,

<sup>1</sup> Du Moulin avec quelques autres est député à Orléans pour faire cesser des troubles. Cette Église a des membres qui ne veulent pas se conformer aux règlements de l'assemblée de Saumur, qui « enjoint aux provinces d'établir des conseils ». La députation a plein pouvoir. Les frais seront payés par le consistoire d'Orléans.

papiers et manuscrits qui peuvent nourrir le feu des controverses, et de ne pas vouloir « presser les consciences à consentir, contre leur propre jugement, à des opinions dont ils n'ont pas même une idée claire<sup>1</sup> ».

On nomme une commission pour juger le différend. Tous les écrits seront envoyés à Saumur et mis entre les mains de du Plessis pour abolir la mémoire de cette dispute. On enjoint à du Moulin et à Tilénus de se trouver à jour fixe à Saumur, où l'affaire sera réglée par les pasteurs et professeurs de la ville et quelques-uns du voisinage<sup>2</sup>. Puis, cette affaire vidée, on s'occupe de l'union.

Le 15 octobre du Moulin et Tilénus se trouvèrent à Saumur. La commission nommée par le synode, et formée par « Philippe de Mornay, Jan Fleury, André Rivet » et quelques autres, compose un acte de concorde qu'elle fait signer aux deux adversaires et aux membres du bureau. Du Moulin (c'est toujours le reproche qu'on lui fait) s'est servi de « termes obscurs, moins propres », où on pouvait voir des choses « sinistres en les prenant trop à la rigueur ». Il n'y a rien à blâmer dans sa pensée. Tilénus toutefois ne peut pas être accusé de calomnie. Rien ne les empêche de « s'embrasser comme frères, vrais chrétiens & orthodoxes<sup>3</sup> ».

La question de l'Union reparaît à Vitré en 1617. Du

<sup>1</sup> La lettre de Jacques I<sup>er</sup> est conservée dans Aymon.

<sup>2</sup> Aymon, t. II, p. 37.

<sup>3</sup> Cet acte, inédit, se trouve à la Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme Français. — Dans une lettre à du Plessis-Mornay (receüe le 5 mars 1615), du Moulin se plaint que Tilénus ne tienne pas sa promesse de ne rien publier.

Moulin n'y est pas, mais on le nomme commissaire de l'Union avec Rivet, Chauvé, Chamier. Ils iront à Saumur, conféreront avec du Plessis et les pasteurs et professeurs, et feront un projet qu'on enverra aux diverses provinces. Les synodes provinciaux étudieront le projet et enverront des députés préparés au synode national prochain.

On touchait à la réalisation de ce projet si cher à tant d'esprits pacifiques et larges, quand un nouvel obstacle surgit. L'Arminianisme se répandait en Hollande et dans tout le protestantisme. Testard et Amyrault en étaient les propagateurs. Ce sont les « Remonstrans ». Saumur était le centre de l'hérésie. Elle prétend « que Dieu donne à tous les hommes, même aux païens, une grâce universelle et suffisante ; elle fait dépendre de la volonté de l'homme les décrets de l'élection de Dieu<sup>1</sup>, » « elle ôte l'efficacité à la grâce, élève le libre arbitre et fait revivre le Pélagianisme. »

L'orthodoxie s'enflamma, les provinces unies de Hollande voulurent se défendre contre l'hérésie. Elles firent un synode national à Dordrecht, auquel elles invitèrent l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, Genève et la France, à envoyer des députés. L'orthodoxie française, qui avait déclaré abandonner la question du libre arbitre et de la prédestination<sup>2</sup>, se contredit. Chamier, Chauvé, Rivet et du Moulin furent envoyés. Mais arrivés à Genève, ils durent revenir sous une menace de mort de Louis XIII. Du Moulin, immédiatement passionné à l'extrême, n'aban-

mt d'Arminianisme  
accusé !

<sup>1</sup> Formulaire du Serment d'union au Synode d'Alais.

<sup>2</sup> Voir Aymon. *Acte d'union* au Synode de Privas.

donna pas la partie, et cette querelle l'occupa jusqu'à sa mort : l'Arminianisme fut la bête noire de sa vieillesse. « *Negat ulla esse Dei decreta conditionalia*<sup>1</sup>. *Deus*, dit-il, *nos prædestinavit ad fidem non ob fidem prævisam.* » Il se met à écrire l'*Anatomie de l'Arminianisme*, ouvrage très violent. On veut l'empêcher de le publier. Rien ne l'arrête. Alors un décret du synode provincial de l'Ile de France interdit aux ministres de rien publier sans l'approbation de leurs collègues. Du Moulin dut attendre<sup>2</sup>; mais son influence fut néanmoins considérable au synode de Dordrecht, *cujus ipse*, dit Grotius<sup>3</sup>, *quanquam absens, inter præcipuos fabros fuit* ». Les Arminiens furent condamnés sans restriction, et du Moulin, leur ennemi, reçut, comme ceux qui avaient assisté au synode, une médaille et deux cents écus<sup>4</sup>.

En 1620, du Moulin fut modérateur du synode d'Alais. Maître de la situation, il fit admettre une confession de foi anti-arminienne, qu'on appela un *serment d'union*. Chacun fut obligé de prêter ce serment, par lequel on acceptait toutes les décisions du synode de Dordrecht<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Lettre de Hugo Grotius (1637). *Epistolæ*.

<sup>2</sup> Le livre ne parut qu'à la fin du Synode.

<sup>3</sup> Lettre de H. Grotius, *Epistolæ*.

<sup>4</sup> Les adversaires, H. Grotius (*Ibid.*) et d'autres disent que du Moulin, voulant unir toutes les Églises, même les luthériennes, a déclaré dangereuses les questions de la Prédétermination, du Libre Arbitre, etc. En 1616, dans la *Lettre à un sien ami de Hollande* (publiée avec le *Saint reveil spirituel*), du Moulin déclare cette étude pernicieuse. Les Remonstrants peuvent donc accuser du Moulin d'avoir changé d'attitude. Les dogmes, chez les individus comme dans les sociétés, se forment par opposition à l'hérésie.

<sup>5</sup> Aymon, t. II, p. 143. Du Moulin essaya plus tard en vain de faire prêter un serment analogue. Voyez p. 56. 6.

Du Moulin est à l'apogée de sa gloire et de son influence. Redouté de ses adversaires catholiques, vainqueur de l'hérésie salmurienn<sup>1</sup>, il est l'homme le plus en vue parmi les protestants, le plus grand docteur que notre Église ait eu, quand survient dans sa vie un grand bouleversement.

No.

Peu de jours avant d'être député à Alais, du Moulin avait vu l'ambassadeur du roi d'Angleterre auprès de Louis XIII, M. Herbert, baron de Cherbury, qui l'avait prié d'écrire à Jacques I<sup>er</sup>, pour l'exhorter à prendre la défense de son gendre, le roi de Bohême. Du Moulin s'était défendu, puis avait cédé imprudemment. Ses lettres parvinrent au conseil privé du roi de France. Il fut décidé que du Moulin serait arrêté et emprisonné, pour avoir invité un roi étranger à prendre les armes en faveur des Églises réformées.

A ce moment il se produisit un grand changement dans la situation des protestants en France. Louis XIII, voulant anéantir leur puissance politique, commençait à leur enlever les places de sûreté que l'Édit de Nantes leur avait accordées. En 1620, il annexait le Béarn à la France et y rétablissait le culte catholique. On sait qu'à l'appel du duc de Rohan les protestants se révoltèrent. Ils perdirent l'une après l'autre toutes leurs places fortes, la dernière, La Rochelle, en 1629, et furent à la merci de la royauté<sup>2</sup>. Du

<sup>1</sup> Les Remonstrants sont exilés (Lettre : *Remonstrantes exules ad cl. Virum D. Petrum Molinæum (Epistolæ, p. 570)*. En 1622 paraît un livre contre du Moulin : *Petri Molinæi mala encheiresis*, avec une épître adressée aux Arminiens, *tum iis, qui in exilium conjecti sunt, tum iis qui in patria adhuc terra cum gemitu hic illic palantes vagantur*.

<sup>2</sup> Louis XIII, après les avoir désarmés, ne les inquiéta plus. La guerre d'extermination ne commença qu'avec Louis XIV.

Moulin, pensant que les protestants n'étaient pas de force à lutter, conseillait la soumission<sup>1</sup>. Mais à cause de ses relations considérables avec l'étranger, on craignait qu'il ne cherchât des alliés au parti protestant<sup>2</sup>.

Il était à Alais, ne sachant rien. Il devait à son retour passer par Montauban et La Rochelle et on attendait cela pour le prendre sur le fait de rébellion. Car à ce moment une assemblée politique protestante siégeait à La Rochelle, malgré l'ordre du roi qui l'avait dissoute. Quand il apprit cela, du Moulin abandonna son projet : c'est ce qui le sauva. Il se dirigea vers Lyon. Là il reçut de son collègue, M. Drelincourt, une lettre l'avertissant du danger. Au lieu de venir directement à Paris, il s'arrêta à Grigny et fit prévenir sa femme, qui lui envoya son frère Jean, pour lui ôter toute crainte. Du Moulin entra donc à Paris; mais avant d'aller chez lui, il fut voir l'ambassadeur, M. Herbert, qu'il trouva se mettant au lit, et qui lui dit de fuir en toute hâte. Du Moulin entra dans une maison voisine, rue du Colombier; sa femme lui envoya un habit, puis il partit avec son frère, à cheval, et arriva à Lumigny,

<sup>1</sup> Nous avons la lettre que du Moulin envoya à la Rochelle, en arrivant à Sedan (conservée en latin par Bates. *Vita*, pp. 712 à 715), lettre très pressante où il dit que la résistance donne au roi l'occasion désirée pour ôter aux protestants les libertés accordées par Henri IV.

« La copie de mes lettres se trouvera en un livre in-octavo, couvert de « veau noir » (Autob.). »

L'adversaire des idées de du Moulin dans cette assemblée, que l'on soupçonne d'avoir été payé pour exciter les protestants, est Brachet, sieur de la Milletière, qui plus tard abjura et écrivit des traités sur l'union possible des catholiques et des protestants, traités qui furent décriés par les deux partis.

<sup>2</sup> C'est pour cela que du Moulin ne put jamais revenir à Paris.

chez le comte de Suze. Là il reçut deux anciens de son Église qu'il avait consultée et qui lui faisait dire de songer à sa sûreté. Il partit donc pour Sedan, où il arriva le 5 janvier 1621.

Le duc de Bouillon le reçut fort bien, le logea dans son château et le fit manger à sa table. Du Moulin paraît avoir habité chez le duc jusque vers la fin de sa vie, quand ses infirmités l'empêchèrent de « monter au château ». Mais peu après son arrivée à Sedan, il quitta pour quelque temps cet asile et passa en Angleterre<sup>1</sup>. Il était dans le plus grand dénûment. Jacques I<sup>er</sup> apprit sa présence à Londres et lui fit des cadeaux. Le 21 juillet il est de retour à Sedan. Il écrit alors à André Rivet<sup>2</sup>, son beau-frère : il est triste et découragé. Le malheur s'appesantit sur les protestants. «Après Sancerre, Jargeau, Saumur, Xaintonge & Poictou perdues», il perdent « Guienne et Nérac ». — «Tout cède, il n'y a plus que le Languedoc où on s'appreste à faire quelque foible résistance. On se prépare à assiéger Montauban. La Rochelle tient encore... Nos voisins nous regardent les bras croisés... Dieu seul peut nous secourir, et semble qu'il ait entièrement détourné sa face de nous.»

Puis il reprend courage et écrit à son Église pour la consoler. Il signe encore du Moulin, ministre en l'Église de Paris. Il pensait d'abord se réfugier à Sedan pour quelque temps seulement; mais il ne put jamais retourner à Paris. On fit par la suite de nombreuses démarches auprès

<sup>1</sup> Quick (ms.) affirme qu'il l'a entendu raconter à deux des anciens élèves de du Moulin.

<sup>2</sup> Lettre publiée dans le *Bulletin*.

de Louis XIII ; tout fut inutile<sup>1</sup>. Une grande et glorieuse période de la vie de du Moulin est définitivement close ; à cinquante-trois ans il doit recommencer sa carrière.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1621, le duc de Bouillon ayant renvoyé Tiléus<sup>2</sup>, du Moulin fut nommé à sa place pasteur et professeur en théologie à Sedan, «à quinze cens livres de gages et douze cordes de bois<sup>3</sup>» pour les deux fonctions. Le 19 août, les membres du consistoire de Sedan avaient déjà invité du Moulin à prendre place au milieu d'eux. Au 21 octobre, le registre du consistoire, dont la marge est rongée par l'humidité, porte ces mots :

« ... oulin est entré en charge  
« ... glise au premier de ce moys  
« ... sidé aujourd'hui pour le... »

La principauté indépendante de Sedan, Jametz et Gauthier appartenait au duc de Bouillon, Frédéric-Maurice. Le duc venait de fonder une académie protestante dans sa ville et recevait volontiers les exilés de tous les pays voisins. Les talents et les richesses affluaient dans ce petit pays heureux et libre.

<sup>1</sup> Voir : Synode gén. de Saint-Maurice, 1623 ; Louis XIII a refusé. Synode gén. de Castres, 1626. Le roi a accordé la demande (il y eut sans doute contre-ordre, à moins qu'Aymon ne se trompe, car je n'ai vu cela nulle part, et comme du Moulin s'était joint à ses collègues pour faire la demande, il serait retourné à Paris, si cela lui eût été accordé).

<sup>2</sup> Quelques-uns accusèrent à tort du Moulin d'avoir excité des troubles pour faire chasser Tiléus, car celui-ci était parti avant que du Moulin ne vint à Sedan. Voir la *Justification de M. du Moulin contre... Limbourg*.

<sup>3</sup> Autobiographie.

<sup>4</sup> Depuis le Synode de « Gergeau » 1601, les Églises de la principauté étaient unies au Synode de l'Île de France. Quick, Synodes, p. 242.

Du Moulin fut encore assez longtemps troublé, préoccupé et triste. Ce changement dans sa vie lui fut d'abord très pénible. Sa santé n'est plus aussi bonne qu'en 1599, quand il arrivait à Paris. Il sent que bien des choses l'abandonnent. Mais il a encore une lutte de trente-sept ans à soutenir à Sedan, une nouvelle gloire à acquérir, une nouvelle influence à exercer.

Il ne tarda pas à être frappé de deuil : le 12 août 1622 sa femme, Marie Colignon mourut. Il resta veuf quinze mois. Il fut en proie assez longtemps à une violente dysenterie. Quand il fut guéri, il promit le mariage à Sarrah de Gelhay, qui demeurait à Jametz. Puis, poussé par ses proches, il tenta de rompre ses engagements ; enfin dans d'autres douleurs il vit une punition de Dieu, et il remplit sa promesse le 16 novembre 1623<sup>1</sup>.

Après plusieurs années d'attente impatiente, du Moulin semble avoir pris son parti de sa nouvelle existence. Sa vie fut beaucoup plus paisible extérieurement du moins qu'à Paris. Les occasions de conférences avec les catholiques manquaient. Il ne fait plus de controverse que dans ses ouvrages.

Du Perron n'avait pas abandonné le combat contre Jacques I<sup>er</sup> ; depuis 1615 il travaillait à un grand ouvrage. Mais pour le faire aussi parfait que possible, et craignant que du Moulin ne lui taillât d'autre besogne, il ne voulait pas que cet ouvrage fût publié avant sa mort. En 1623 du

<sup>1</sup> Il eut plusieurs enfants de sa seconde femme. La paix ne dut pas régner sans cesse dans la famille, si nous en jugeons d'après ce qui se passa à la mort de du Moulin. Voir les *Lettres manuscrites* de Marie du Moulin.

Perron mourut, et le livre parut. Jacques I<sup>er</sup> appela du Moulin pour le réfuter ; il le reçut fort bien, et mit à sa disposition la bibliothèque royale. Du Moulin se mit à l'œuvre, travaillant là sans repos. Pour le payer de ses efforts, Jacques I<sup>er</sup> voulut lui donner « *the hospital of the Savoy* » ; mais comme cet hôpital était près de Whitehall, les chapelains écossais du roi le demandèrent et l'obtinrent <sup>1</sup>.

Comme l'ouvrage avançait, du Moulin tomba malade « d'une humeur mélancolique et atrabillaire<sup>2</sup>. » La peste, autour de lui, décimait le peuple. En même temps de mauvaises nouvelles arrivaient des Églises de France. Celle de Sedan commençait à douter du retour de du Moulin <sup>3</sup>. Enfin, comme il était resté une année à peu près en Angleterre, Jacques I<sup>er</sup> mourut. Du Moulin toujours malade, fit venir sa femme, et partit pour Sedan.

Il se trouvait sur un vaisseau français. Malgré un déguisement qu'il avait pris, il fut reconnu. Un grand vent empêcha d'aborder à Dieppe : on avertit le gouverneur. Cependant du Moulin put débarquer, et quitter la ville ; il prit la route de Rouen. En chemin il fut rejoint par trois sergents que le gouverneur de Dieppe avait envoyés à sa poursuite. « Je fis semblant, dit-il, d'estre pressé d'une

<sup>1</sup> Jacques I<sup>er</sup> lui offrit en compensation une *rectoriam sine cura* que du Moulin refusa comme un don trop insignifiant. Puis, son fils ayant providentiellement échappé aux armées papistes, il l'accepta (c'est ainsi qu'il faut traduire Bates, et non comme Quick, qui lui fait faire un solécisme).

<sup>2</sup> Autobiographie.

<sup>3</sup> Voir : *Lettres choisies de la duchesse de Bouillon à la duchesse de la Tremouille*, 1598-1628, publiées dans le *Bulletin* (16 juillet 1624).

nécessité naturelle, & laissant mon cheval à mon fils, je quittai ma casaque grise & ma fausse perruque, & par chemin écarté, parvins à Rouen<sup>1</sup>. » Là il coucha chez Monsieur de l'Angle, son neveu. Le Président de Rouen reçut l'ordre de le chercher, mais il le fit « *ut qui noluerit invenire*<sup>2</sup> » et du Moulin arriva à Sedan.

Là, pour corriger son « humeur atrabilière », il but de l'eau de Spa qui lui donna une fièvre ardente, et le mit à deux doigts de la mort. Il fut malade vingt-deux mois<sup>3</sup>. Quand il fut remis il publia le fruit de son travail, son grand ouvrage, celui où il a concentré tous ses efforts et montré tout son talent, la *Nouveauté du Papisme*.

Nouveau voyage en 1628. La duchesse de Bouillon le pria d'aller à Liège visiter Monsieur de Turenne, son fils, malade<sup>4</sup>. Il y trouva le duc de Bouillon, « qui alors minutoit sa révolte & me pria de me retirer<sup>5</sup> ». A Namur il se trouva avec son fils Cyrus. « Nous n'avions point de passeports, & la guerre estoit rude<sup>6</sup>. » Près de Charlemont, à Givet, la garnison espagnole voulut les arrêter. Ils l'évitèrent en allant prendre plus loin un bateau qu'ils avaient loué. Ils firent une longue route à pied, par une grosse pluie. Leur barque fut arrêtée et visitée par les Espagnols;

<sup>1</sup> Autobiographie.

<sup>2</sup> Bates, *Vitæ*.

<sup>3</sup> *Méditation sur la grande maladie...*, 1625-1626 (Sedan, in-12. 1662).

<sup>4</sup> Une lettre de 1628 nous apprend que du Moulin est à la Haye. C'est sans doute en faisant le voyage dont nous parlons qu'il s'y arrêta. Cette lettre a fait croire à tort à ceux qui ne connaissent pas ce voyage que du Moulin fut alors pasteur à la Haye.

<sup>5</sup> Autobiographie.

<sup>6</sup> *Ibid.*

et le batelier effrayé, quand il fut arrivé au rendez-vous, refusa de les mener plus loin, et leur fit seulement passer la rivière.

A part ces deux voyages, la vie de du Moulin fut très tranquille à Sedan. Il est, selon sa propre expression, réfugié dans un port tranquille, à l'abri des tempêtes qui agitent la France. Il ne fut pas inquiété, même lorsque la principauté de Sedan fut annexée. Les étrangers venaient avec plaisir voir le célèbre du Moulin ; les étudiants, dont il s'occupait avec zèle affluaient à l'université de Sedan, dans laquelle il était maître et souverain, et qui avec lui résista aux hérésies ; il resta le ferme représentant du Calvinisme intraitable.

Ses occupations furent beaucoup plus variées qu'à Paris. De temps en temps il écrivait à son ancienne Église pour la consoler et l'encourager<sup>1</sup>. Parfois il eut à se défendre contre des attaques personnelles : un certain Léonard, dit Limbourg, auquel il avait rendu service pendant ses études, abjura en le calomniant<sup>2</sup>. C'est du Moulin que ses collègues chargent de correspondre avec le pasteur de Metz, Ferry, dont le troupeau se plaignait parce qu'il ne le comprenait pas, surtout dans ses prières<sup>3</sup>, et qui dut venir se justifier. De lui-même il donne à Ferry, son ami, plus jeune, des conseils de prudence et de modération<sup>4</sup>. C'est lui qui a la mission de saluer le cardinal Mazarin,

<sup>1</sup> *Du combat chrestien ou des Afflictions.*

<sup>2</sup> *Justification de M. du Moulin contre les calomnies de Léonard, dit Limbourg.* — Voir aussi le Registre du Consistoire de Sedan.

<sup>3</sup> Lettres inédites de du Moulin, 10 septembre et 2 octobre 1623.

<sup>4</sup> Lettres inédites. 10 août 1626.

quand il fait une visite à Sedan<sup>1</sup>. Il fait des cours à la Faculté ; tous les dimanches il prêche devant un auditoire nombreux. Souvent les adversaires viennent l'entendre, entre autres le jésuite François Véron, alors curé de Charonton<sup>2</sup>. Des Capucins le réfutèrent dans leurs sermons, puis allèrent au temple entendre la réplique de du Moulin qui prononça et écrivit à cette occasion « trois prédications esuelles (il) s'estend en (leur) présence sur les controverses<sup>3</sup>. » Le consistoire exerce sur la ville une surveillance disciplinaire très sévère<sup>4</sup>. Des étudiants sont cités, un pasteur suspendu de ses fonctions. Le peuple qui sort pendant le baptême, à la fin du service, pour se promener sur la place est sévèrement repris. Le duc, qui permet que l'on danse chez lui, reçoit des remontrances. Parfois du Moulin, qui mène rondement les choses, est maltraité. « Pour m'estre plaint des eschevins de ceste ville, qui divertissent les deniers qu'ils doivent à nos pauvres, et souffrent qu'ils soyent employés à d'autres usages, je suis devenu un menteur, un impudent, un séditieux etc.<sup>5</sup> »

Une chose occupa beaucoup du Moulin et l'attrista : ce fut la politique du duc de Bouillon. En 1634, celui-ci épousa une catholique. Tout le consistoire alla le trouver à la grille de son château ; il déclara publiquement son « marrissement, & la repentance qu'il avoit de son péché », se recommandant aux prières de l'Église. Mais deux ans

<sup>1</sup> Lettres inédites de du Moulin, 31 may 1651.

<sup>2</sup> Voir *Nouvelle secte...* par Véron.

<sup>3</sup> *Trois sermons faits en présence des Capucins.*

<sup>4</sup> Voir le Registre du Consistoire à Sedan.

<sup>5</sup> Lettres inédites, 31 may 1651.

après, il abjura. En 1642, ayant mécontenté Louis XIII, il fut obligé de lui céder sa principauté. Cependant du Moulin put rester à Sedan jusqu'à sa mort.

Comme il eut plus de loisir, il écrivit beaucoup. C'est dans cette période de sa vie qu'il faut placer la rédaction de la plupart de ses grands ouvrages. C'est pourquoi j'en dirai ici quelque chose, sans les énumérer, car on en connaît une centaine au moins<sup>1</sup>.

Quelques mots d'abord de son style. Les adversaires lui reprochent «de fréquentes redites, des bouffonneries, gausseries & impiétés, qui sont comme le cachet volant de ses écrits<sup>2</sup>». Ils n'ont pas complètement tort, et nous avons vu ce qu'il faut penser de ces excès de langage. Mais tous reconnaissent les qualités de l'esprit de du Moulin, prompt, mordant, avec la finesse et la grâce, qui fait passer même l'injure, parce qu'elle est si bien amenée.

« Et Moulin, d'un souffle riant  
« En ses écrits, fait le zéphire<sup>3</sup>... »  
« Votre discours est si coulant  
« Qu'on vous nomme moulin à l'huyte<sup>4</sup>... »  
« Votre discours est si friand  
« Et vous rapporte un si grand lucre,  
« Que vos amis en souriant  
« Vous appellent Moulin à sucre<sup>5</sup>. »

<sup>1</sup> D'ailleurs ce travail est fait d'une façon assez complète dans la nouvelle édition de la *France Protéstante*. Je me bornerai, dans un appendice, à noter les ouvrages et les éditions que j'ai eus entre les mains, et qui ne sont pas connus de la *France Protéstante*.

<sup>2</sup> *Rabelais réformé*, p. 6.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 92.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 20.

Mais la principale qualité de ce style est qu'il est naturel, frais et coulant de source « Je ne fay point consister le vray sçavoir à élaborer & embellir son langage de beaucoup d'ornemens : la simplicité a plus d'efficace<sup>1</sup>.

La simplicité a plus d'efficace, on songe à ces mots en lisant les sermons de du Moulin<sup>2</sup>. Il y en a qui sont des sermons de controverse, il y en a qui sont des leçons d'exégèse ou de dogmatique; alors ils ressemblent aux traités de controverse ou de polémique. Mais quand du Moulin s'efforce d'«enseigner aux hommes à bien vivre plustost qu'à disputer, (de) les rendre bons & vertueux plustost que sçavans», alors les sermons ont un caractère tout particulier. Ils devaient durer une heure à peu près, et l'on comprend que l'auditoire ne fût pas lassé, parce que c'est simple et vrai comme la nature. C'est l'âme d'un homme de bien qui se montre telle qu'elle est. Et cette simplicité n'empêche pas les images saisissantes et les grands élans. Je ne puis m'empêcher ici de faire quelques citations qui montreront mieux le du Moulin de la chaire que ne saurait le faire une longue analyse :

« Tout ainsi qu'il y a des oiseaux qui chantent en montant, tant qu'on les perd de veüe, lesquels tout à coup baissent leur vol & fondent vers terre pour trouver à manger; ainsi il nous arrive qu'après des saintes pensées, & après avoir eslevé nos esprits en des méditations célestes, nous rabaissons incontinent ce vol, & retournons aux sollicitations terriennes<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Lettre à ses fils, servant de préface à la VIII<sup>e</sup> Décade.

<sup>2</sup> Dix Décades et des sermons détachés.

<sup>3</sup> VI<sup>e</sup> Décade, 1655. 1<sup>er</sup> sermon, p. 11.

...« Es autres maisons, on void des femmes délicates, qui sont dégoustées sans estre malades, qui sont tristes, sans sçavoir pourquoy, qui pensent avoir bonne grâce à pleurer pour choses légères et imaginaires. Le vray remède à ceste délicatesse est que Dieu leur envoie quelque rude affliction, afin qu'ils pleurent avec raison... Dieu veut que nous ayons piété gaie, & une fiance en lui avec tranquillité d'esprit. Il n'aime pas ceux qui couvent leurs douleurs en secret, & qui ont toujours les ongles dans leurs playes<sup>1</sup>... »

...« La joie (des pécheurs) est un esgayement brutal, un chatouillement trompeur, une léthargie spirituelle, dont l'endormissement se continue avec la mort. Tel est l'esgayement insolent d'une troupe d'ivrognes, qui pensent tous estre riches, et grands personnages, pendant que chez eux il y a faute de pain. Ils sont semblables aux bestes qui s'esgayent & bondissent en un pré une heure auparavant qu'on les meine à la boucherie<sup>2</sup>. »

Les ouvrages de controverse anticatholiques sont les plus nombreux. Nous avons cité quelques-uns des plus importants. Du Moulin y montre les mêmes qualités que dans les disputes orales, prenant toujours l'offensive, troublant l'adversaire par son érudition, sa raillerie, la finesse et l'à propos de ses réparties.

Pour lui toute la vérité nécessaire au salut est contenue dans l'Écriture sainte. Quant à l'Église catholique, elle est tout simplement l'œuvre du diable. Cela est de son temps.

<sup>1</sup> VII<sup>e</sup> Décade, 1<sup>er</sup> sermon, pp. 5 et 6.

<sup>2</sup> VIII<sup>e</sup> Décade, 1<sup>er</sup> sermon, pp. 4 et 5.

L'Église est une puissance trompeuse, qui cache sciemment la vérité « comme les voleurs, qui soufflent la chandelle<sup>1</sup>. » Toute l'argumentation de du Moulin consiste à inonder de lumière de tous côtés cette puissance des ténèbres.

Pas de plan ni de composition dans la plupart de ces livres. Bien qu'intéressants dans le détail, ce sont des amas informes. D'ailleurs, comme il répondait toujours à quelque adversaire, il arrivait rarement à du Moulin de pouvoir « suivre le fil de ses propres conceptions<sup>2</sup> ». Il indique dans plusieurs passages une division qu'il ne suit nulle part, mais qui correspond bien à la diversité de ses arguments. Le catholicisme, dit-il, « renferme des clauses dont les unes sont contraires à l'Évangile, les autres à la Raison & au sens commun, les autres au Papisme lui-même ». Du Moulin se nourrit de l'Écriture, dont il accepte chaque passage « sans interprétation ». Il veut émanciper la raison, c'est-à-dire qu'il oppose la lumière de l'intelligence, la droiture de la conscience, et l'élévation du cœur à la subtilité de « cette théologie embrouillée (d'où) se tirent les distinctions... dont on se couvre contre la vérité<sup>3</sup>. Puis il fouille l'histoire du catholicisme, il le montre se développant, rempli de contradictions, « comme les gémaux, séparés par les testes, unis par le ventre<sup>4</sup> ».

Toute la controverse de du Moulin, pour être un peu grossière et extérieure, c'est-à-dire de son temps, n'en est pas moins très forte. On peut trouver des arguments plus

<sup>1</sup> *Anti-Barbare*.

<sup>2</sup> Lettres inédites.

<sup>3</sup> *Anatomie de la messe*.

<sup>4</sup> *Anti-Barbare*. Il faut lire les premiers chapitres, plaidoyer en faveur du bon sens et de la vérité.

profonds, ceux de du Moulin sont des plus convaincants pour le grand public. Il a, non sans quelque raison, la conviction, d'avoir vaincu son ennemi. « Je crains, disait-il à la fin de sa carrière, je crains que les lèvres de la blessure ne se referment pour un temps; mais tôt ou tard, la Bête en mourra : j'ai porté le coup assez profond<sup>1</sup>. »

C'était là une grande joie pour du Moulin. Il eut aussi une grande tristesse. Dans le sein du protestantisme, il vit se développer l'hérésie, qu'il fut impuissant à étouffer.

Du Moulin était entré dans la carrière pastorale avec une foi fortement ancrée, une conception dogmatique achevée, inébranlable. C'était un caractère inflexible, autoritaire, ne souffrant pas la contradiction<sup>2</sup>. Tel il entra dans le pastorat en 1599, tel il mourut. D'abord il avait été à la tête du mouvement général, mais il fut pasteur cinquante-huit ans; et en cinquante-huit ans, les idées changent. Les jeunes pasteurs montaient, les vieux disparaissaient; les idées s'adoucissaient, les factions se rapprochaient; et le dogme marchait. Du Moulin secouait tristement sa tête blanche, en voyant passer le courant contre lequel il se sentait impuissant. Ce fut la grande douleur de la fin de sa vie.

La grande hérésie fut l'Arminianisme dont nous avons montré les débuts.

« Ceste peste s'espand aisément & s'insinue plausiblement dans les esprits parce qu'elle revest Dieu d'affections

<sup>1</sup> Bates, *Vitæ*.

<sup>2</sup> *Homo ignæus, et sui opinione tumens*, dit Casaubon, vexé parce que du Moulin l'a traité de critique inintelligent. V. *Ephemerides Isaaci Casauboni*, Oxford, 1850, 2 vol. in-8°.

humaines. — Ces innovateurs travaillent incessamment et font tous les jours des prosélytes »<sup>1</sup>.

Amyraut ne publie rien, mais à Saumur, où affluent les étudiants, il enseigne ses hérésies à ses disciples « qui portent le feu par les provinces »<sup>2</sup>. Alors son ancienne fougue reprend le vieux du Moulin ; il se montre inquiet ; il se sent soupçonné ; il craint qu'on ne le tienne pas au courant des progrès exacts de l'hérésie<sup>3</sup>. C'est un homme d'un autre temps. Sans cesse il « pend son espée au croc : le mal croistra, mais avec moindre bruit ». Puis il s'irrite de son impuissance. Il devient pour ses collègues un sujet d'étonnement. Ils l'accusent de « proposer (ses) sentimens comme des oracles infaillibles »<sup>4</sup>. Daillé qui a succédé à Durand dit qu'il aurait besoin d'un ami qui lui conseillât la modération. Du Moulin cause du scandale.

Amyraut avait signé les actes des synodes de Dordrecht et d'Alais, les interprétant à sa façon<sup>5</sup>, se pliant pour vaincre.

En 1637, l'affaire reparut dans un synode provincial tenu à Charenton (mars et avril). La situation était bien changée. Du Moulin voulut encore, comme à Alais, faire prêter un serment aux membres du synode, mais n'y réussit pas<sup>6</sup>. Ce n'est plus une défaite des Remonstrans, c'est un concordat. On nomme une commission, qui sur chaque point doit trouver une formule de concorde.

<sup>1</sup> Lettres inédites. A Ferry. Sedan, 10 août 1649.

<sup>2</sup> Lettres inédites. A Ferry. Sedan, 5 août 1651.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Lettre de du Moulin au Synode d'Alençon, 1637, dans Aymon.

<sup>5</sup> Voir Aymon. Synode nat. d'Alençon, 1637.

<sup>6</sup> Lettre de Daillé.

Au synode national d'Alençon, du 27 mai au 9 juillet de la même année, Amyraut et Testard viennent défendre leurs idées, qu'ils adoucissent encore, et auxquelles ils donnent le nom de *Volonté conditionnelle*. On lit une lettre de du Moulin. Amyraut et Testard n'ont rien à rétracter, car plusieurs provinces sont de leur sentiment; mais on recommande aux deux parties d'user de modération dans les termes, et on leur défend de plus écrire l'une contre l'autre. « Au fond, dit du Moulin, se trouve que par cet accord, Amyraut a obtenu une victoire entière »<sup>1</sup>.

Vers 1638, du Moulin écrit l'*Esclaircissement des controverses salmuriennes*, qui circule neuf ans manuscrit<sup>2</sup>. Au synode national de Charenton, en 1645, on se plaint que Testard et Amyraut publient leurs écrits malgré la défense. En 1647, du Moulin permet à Spanheim de faire publier l'*Esclaircissement*. Il fait cela pour démentir le bruit qui court que pendant sa maladie de cinq ans, du Moulin a changé d'opinion<sup>3</sup>. Enfin il voit avec un grand découragement l'hérésie profiter du rapprochement qui se fait entre les Luthériens et les Réformés. Déjà en 1631, le synode de Charenton a admis sans conditions les luthériens à la Cène. En 1651, Daillé leur propose de s'entendre avec les Réformés sur les bases des doctrines de Saumur<sup>4</sup>.

A sa mort, du Moulin voit l'hérésie répandue par toute la France<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Lettres inédites. A Ferry, Sedan, 5 janvier 1650.

<sup>2</sup> Il eut cependant une édition dès 1638, mais à l'insu de du Moulin, et qu'il ignorait encore en 1647.

<sup>3</sup> Lettre en tête de l'édition de 1648.

<sup>4</sup> et <sup>5</sup> Lettres inédites — de Sedan, 5 août 1651, et suiv.

Il eut encore une grande maladie, qui dura cinq ans, pendant laquelle il fut plusieurs fois à deux doigts de la mort. Quand il en sort<sup>1</sup>, il publie encore quelques ouvrages, notamment les cinq dernières *Décades* ; mais il se considère dès lors « comme une chandelle qui estant presque toute usée, ne répand plus guère de clarté »<sup>2</sup>. Il est encore plein de courage et de bonne humeur. « Dieu aime une probité gaye, une joye non insolente »<sup>3</sup>. Sa grande expérience des hommes aime à se montrer dans des sentences à la romaine, mais toujours sous une forme fraîchement imagée : « Les tonneaux vuides retentissent plus que les pleins. — Les petits pots bouillent plus facilement que les gros. — Les petits chiens aboient plus volontiers que les grands ».

En 1651 « la liberté de ses jambes l'empesche de monter au Chasteau, & sa dernière surdité lui apporte ceste commodité, qu'il n'entend pas les injures<sup>4</sup> ».

En 1654, âgé de plus de quatre-vingt-six ans, il montait encore à cheval. Il tomba, et se fit une blessure dont il demeura faible et perclus<sup>5</sup>. A partir de ce moment, il décline, il sent la vie en lui diminuer de jour en jour, et se prépare à la mort. Ses lettres, à partir de ce moment

<sup>1</sup> Il sort de sa maladie de cinq ans en 1647 (préface de la VI<sup>e</sup> Décade). En 1649, dans sa Lettre à ses fils, il parle d'une longue maladie dont il sort. Est-ce la même dont il parle de nouveau ? Ou bien eut-il une rechute entre 1647 et 1649 ?

<sup>2</sup> Lettre à ses fils (préface de la VIII<sup>e</sup> Décade).

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Lettres inédites, 5 août 1651.

<sup>5</sup> *Dernières heures.*

de plus en plus courtes, de plus en plus faibles, donnent bien l'impression d'une grande âme qui s'en va.

Cependant il continuait à vaquer à ses occupations, donnant chaque semaine une prédication et deux leçons en théologie<sup>1</sup>. « Il avait l'esprit net, & la mémoire fidèle »<sup>2</sup>.

« Le Mardy, 26 de Février 1658, il se trouva à son réveil si faible & oppressé, qu'il creût qu'il lui seroit impossible de faire le prêche, mais ayant pris courage, il se fit mener au temple. Estant monté en chaire avec beaucoup de peine, il eut une foiblesse de cœur. On lui porta un doigt de vin, mais il n'en voulut point goûter, craignant qu'il n'y eût de l'indécence.... Si tôt qu'il eut fait lecture de son texte, en ces mots du Pseaume XV, *ma chair reposera en assurance*, il parla avec plus de vigueur qu'il n'avoit fait de long temps, & s'appliqua la doctrine qu'il exposoit, en donnant des témoignages de sa foy & de son espérance à ses auditeurs, àuquels il fit une espèce d'adieu, comme s'il eût eu un instinct que ce seroit la dernière fois qu'il parleroit à eux »<sup>3</sup>.

Puis il se mit au lit. Le jeudi on attendait sa mort. Il se recommanda aux prières de l'Église. A l'issue de l'action, un grand nombre de ses fidèles accourut chez lui pour recevoir sa bénédiction. Il leur parla avec présence d'esprit.

Il souffrit quinze jours. Il mourait en vrai calviniste.

<sup>1</sup> Comme le temple, qui sert maintenant d'église catholique, était très grand, il ne prêchait pas le dimanche, mais une fois dans la semaine.

<sup>2</sup> *Dernières heures.*

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 2 et 3.

« Je n'ay rien fait, Seigneur, qui ne mérite punition — arrière toute autre intercession, arrière tout mérite des œuvres, toutes nos justices ne sont que souillures, hélas mon Dieu ! » « Il fut un jour qu'à chaque réveil il disoit : La Parole a été faite chair »<sup>1</sup>. Il se faisait lire des psaumes par un étudiant en théologie, achevant les passages qu'il savoit par cœur et les expliquant. La « chambre étoit jour & nuict pleine de monde »<sup>2</sup>.

« Les quatre premiers jours de sa maladie, il parla presque sans relasche jour & nuict, mais les six derniers, ... il fut la plus part du temps dans un profond assoupissement, qu'il combattoit avec des efforts non pareils ; picqués-moy, disoit-il, il faut que je m'esveille, ce n'est pas le temps de dormir, mais de mourir »<sup>3</sup>.

« Sa maladie étoit une inflammation des poulmons avec fièvre ardente qui lui redoubloit tous les jours à même heure »<sup>4</sup>. Parfois la douleur le jetoit dans de grandes plaintes. « Tu m'as puni suffisamment pour me faire sentir mon péché »<sup>5</sup>. Puis il s'en repentait.

« Examinant son pouls, il disoit : il est intermittent, & présageroit à un autre la mort soudaine, mais cette âme est si fort attachée à ce misérable corps, qu'elle aura de la peine à en sortir »<sup>6</sup>. Bientôt il ne put plus parler, mais ses mains & ses yeux levés en haut indiquaient la prière. Enfin

<sup>1</sup> *Dernières heures*, pp. 6 et 25.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 10.

il mourut le 10 mars 1658, « l'an 90 de son aage ; la paix & la joie se peignoient sur son visage »<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Dernières heures*, p. 33.

Du Moulin laissait une famille nombreuse. L'une de ses filles du premier lit, Marie, avait été sans cesse à côté de lui dans ses maladies et à sa mort ; elle était restée fille, et avait soigné son vieux père. Du Moulin l'aimait beaucoup. Il lui avait appris l'hébreu, si bien qu'elle correspondait dans cette langue avec Rivet. C'était une âme d'élite et un esprit élevé, dans sa simplicité. (Voir les Lettres inédites de Marie du Moulin, à la Bibliothèque de l'histoire du Protestantisme Français.) A la mort de du Moulin, c'est elle qui mit de l'ordre dans les affaires de la famille, et qui prit la défense des enfants du premier lit contre leur belle-mère. Elle sauva ainsi les précieux papiers de son père, dont un « jeune homme » du second lit, peu cultivé, voulait s'emparer. Que sont devenus ces papiers ?

---

## APPENDICE

---

Suivent les titres de quelques ouvrages de du Moulin que nous avons eus entre les mains, et qu'on ne trouve pas dans la liste fort bien faite, d'ailleurs, de la *France protestante*.

1. *Complainte d'un fidelle chrestien sur les misères qui sont arrivez aux Églises Réformez de France, avec une prière pour la paix et restablisement d'iceux par Pierre du Moulin*. Sedan, 1623, petit in-4<sup>o</sup>, 24 pages. (A la Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme français.)

2. *Examen des blasmes qu'on jette ordinairement contre Jean Calvin*. Charenton, 1637, in-8<sup>o</sup>, 40 pages. (Au même endroit.)

3. *Méditations et prières sur les devoirs généraux du Chrestien*. Genève, 1726, in-12, 161 pages. (Au même endroit.)

4. *Sainctes prières, plus divers traités. . . par Pierre du Moulin, Ministre de la parole de Dieu en l'Église de Paris*. Nîmes, 1618, très petit in-8<sup>o</sup> oblong. (Au même endroit.) — Genève, 1633, très petit in-8<sup>o</sup> oblong. (Ibid.) Cela est un faux titre, les divers traités n'ayant pas la même date. Deux de ces traités sont inconnus à la *France protestante*. Ce sont :

5. *Préparation à jeusne et repentance P. P. D. M.* Nîmes, 1618, 95 pages, très petit in-8<sup>o</sup> oblong, édition faite à l'insu de l'auteur.

6. *Sermon fait en un jour de Cène par Pierre du Moulin, Ministre de la parole de Dieu en l'Église de Paris*. Nîmes, 1617, 69 pages, très petit in-8<sup>o</sup> oblong.

7. *Sermon expliquant la doctrine de l'Élection par P. D. M. Ministre de la Parole de Dieu*. Sedan, 1619, in-8<sup>o</sup>, 92 pages. Dans la bibliothèque de M. Paul de Félice.

8. *Lettre du sieur Drelincourt à M. du Moulin. Ensemble la Responce du sieur du Moulin à ladite lettre sur l'imposture descouverte du prétendu ministre Villeneuve*. Genève, 1631, in-8<sup>o</sup>. A la Bibliothèque de l'Histoire du Protestantisme français.

La *France protestante* colonne 821, bas, n<sup>o</sup> 6, présente l'existence de cette réponse comme une hypothèse.

9. *Deuxième partie du combat Chrestien*. Genève, 1642, in-8<sup>o</sup>.

10. *Examen de la Doctrine de Messieurs Amyrault et Testard, l'un Pasteur et Professeur en théologie à Saumur, l'autre Pasteur à Blois. Touchant la Prédestination et les points qui en dépendent. Par Pierre du Moulin, Pasteur et Professeur en théologie à Sedan. Avec un avis d'un personnage désintéressé sur ledit Examen*. Publié à l'insu de l'auteur. Amsterdam, 1638, petit in-12. (Communiqué par M. Paul de Félice.) — C'est le même ouvrage que l'*Esclaircissement des Controverses salmuriennes* (*France protestante*, n<sup>o</sup> LXXIII), publié avec l'autorisation de du Moulin en 1647 par Spanheim. A ce moment l'édition de 1638, *Examen etc.*, fautive, incomplète et clandestine, est encore inconnue à l'auteur. (Voir Lettre de du Moulin dans les pièces liminaires de l'*Esclaircissement*). — C'est à cet *Examen* que se rapportent évidemment la lettre de Daillé à la colonne 818 de la *France protestante*.

Pour deux ouvrages connus à la *France protestante*, nous avons trouvé une édition antérieure à la première qu'elle donne.

*Fuites et Evasions du sieur Arnoux Jésuite*. Charenton, 1616, in-8<sup>o</sup>.

*Trois sermons faits en présence des Pères Capucins*. Sedan, 1640, in-8<sup>o</sup>. (Dans la bibliothèque de M. Paul de Félice.)

Les éditions mentionnées ci-dessous sont également inconnues à la *France protestante*. Les chiffres romains représentent, pour plus de brièveté, les titres énumérés dans la bibliographie (colonnes 808 à 821), qui termine le bel article de M. Bordier.

I. *Lugd. Bat.*, 1603. — *Éléments de la Logique Francoise*, Gen., 1625, in-8<sup>o</sup>; Paris, 1630, très petit in-8<sup>o</sup> oblong. — IV. Gen., 1625, in-8<sup>o</sup> — V. La Rochelle, 1608, in-8<sup>o</sup>. — VI. Gen., 1631, in-8<sup>o</sup>. — VII. Sans lieu, 1610 et 1614, in-8<sup>o</sup>. — IX. Gen., 1635, in-8<sup>o</sup>. — X. Gen., 1615, 1630, 1640, in-8<sup>o</sup>. — XIV. La Rochelle, 1613, petit in-8<sup>o</sup>; Gen., 1624, in-8<sup>o</sup>. — XV. Gen., 1633, 1656, in-8<sup>o</sup>. — XVII. Sedan, 1624, in-8<sup>o</sup>; Gen., 1624, in-8<sup>o</sup>. — XXI. Gen., 1636, in-8<sup>o</sup>; Paris, 1826, in-8<sup>o</sup>. — XXIII. Nîmes, 1618, petit in-8<sup>o</sup> oblong; La Rochelle, 1623, in-8<sup>o</sup>. — XXIV. Charenton, 1616, 1619, in-8<sup>o</sup>. — XXV. Gen., 1631, in-8<sup>o</sup>. — XXIX. Gen., 1632, in-8<sup>o</sup>. — XLI. (Traduction). Gen., 1625, in-8<sup>o</sup>; Rouen, 1641, in-16; Paris, 1630, 1643, très petit in-8<sup>o</sup> oblong. — XLIV. Nîmes, 1618, très petit in-8<sup>o</sup> oblong (mis en recueil avec d'autres traités sous le titre de *Sainctes prières plus divers traités*). — XLVI. Gen., 1630, in-8<sup>o</sup>. — XLIX. Gen., 1630,

1631, in-8°. — LVII. Sedan, 1636, in-8°; Gen., 1641, 1655, in-8°. — LXVIII. Sedan, 1640, petit in-4°. — LXX. s. l. 1632, très petit in-8°; Charenton, 1674, in-12. — LXXI. *Neuvième décade*, Gen., 1671, in-8°. — LXXIX. *Sermons sur quelques textes de l'Écriture sainte*, Gen., 1636, in-8°.

Pour la *Défense de la Foy catholique contenue au livre du roy Jacques I<sup>er</sup>*, la *France protestante*, sans doute sur la foi d'Aymon, indique (n° VII) : La Rochelle, 1604, in-8°. Mais cette édition n'a guère pu exister, car la préface est datée 1610. La mort de Henri IV arrive pendant que du Moulin écrit la fin de la seconde partie. La première édition doit être celle de 1610.

Le n° LXIV n'est pas de du Moulin ; l'édition mentionnée porte P.M.D.D.M.S.E.

Le n° LXXII, *Elementa logicae*, est sans doute le même que le n° I *Elementa logices*, dont la *France protestante* dit qu'elle n'a pas vu l'original.

---

Vu :

*Le Président de la soutenance,*

A. VIGUÉ.

Vu :

*Le Doyen,*

F. LICHTENBERGER.

Vu et permis d'imprimer :

*Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,*

GRÉARD.

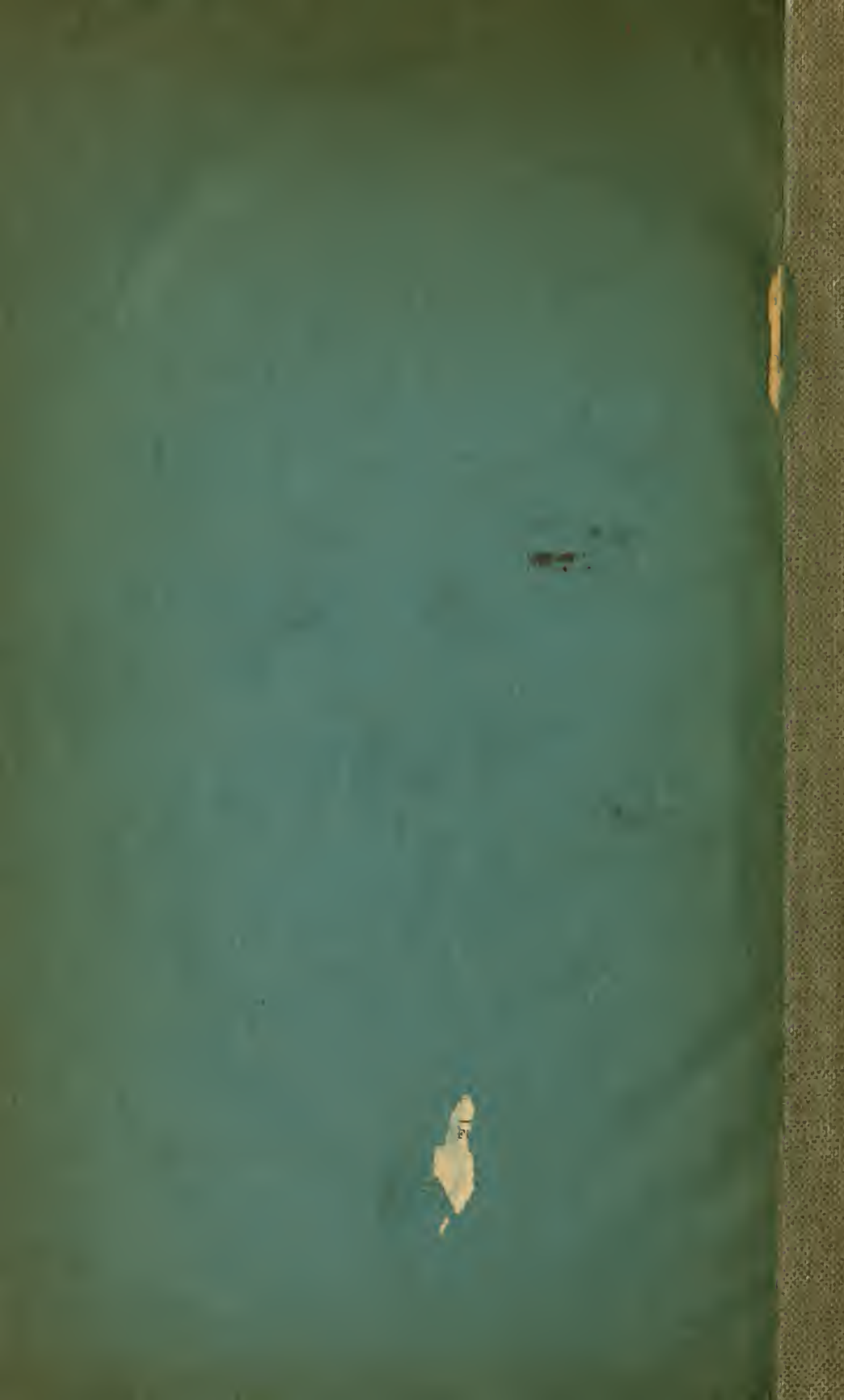
---

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
PRÉFACE. — Introduction. — Sources . . . . .	3
PREMIÈRE PARTIE. — Enfance et jeunesse de du Moulin. — Voyages. — Période de préparation. . . . .	7
DEUXIÈME PARTIE. — Du Moulin pasteur à Paris. — La con- troverse anticatholique . . . . .	21
TROISIÈME PARTIE. — Du Moulin professeur de théologie à Sedan, sa polémique et son influence théologique . . . . .	51
APPENDICE. — Note bibliographique . . . . .	77

RD





Princeton Theological Seminary-Speer Library



1 1012 01044 0115